

COUPVRAY

MAG

N°37
JUILLET 2026



Compte financier unique 2025 et budget 2026



@villedecoupvray / www.coupvray.fr



SOMMAIRE

ÉDITO	page 03
RETOUR EN IMAGES	page 04
VIE LOCALE	page 06
PETITE ENFANCE	page 09
ENFANCE/JEUNESSE	
VIE ASSOCIATIVE	page 12
DOSSIER	page 14
HOMMAGE	page 21
URBANISME/TRAVAUX	page 22
SOLIDARITÉ/SANTÉ	page 25
SÉCURITÉ/PRÉVENTION	page 27
VIE ÉCONOMIQUE	page 30
ÉVÈNEMENTIEL	page 31
INFOS MAIRIE	page 33

Mairie : heures d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h45
Jeudi de 8h45 à 12h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Magazine d'information de la mairie de Coupvray tiré à 2100 exemplaires.

Directeur de la rédaction : Thierry CERRI
Rédacteur en chef : Sandra HAKOUN
Maquette et mise en page : Service communication

Impression : Les Ateliers réunis
17 allée du Clos des Charmes
Z.A.E. « Les Portes de la Forêt » 77090 Collégien

Dépôt légal N° 2000 ARC 01
Crédit photos : Mairie de Coupvray

Adoptez les bons réflexes contre les cambriolages !

À FAIRE

- ✓ Verrouillez systématiquement portes et fenêtres, même pour une courte absence.
- ✓ Vider la boîte aux lettres
- ✓ Mettez vos objets de valeur à l'abri : clés, sacs à main, bijoux hors de vue
- ✓ Refusez les démarchages à domicile : Vérifiez auprès de la mairie si l'entreprise est déclarée

À NE PAS FAIRE

- ✗ Ne laissez jamais une porte ou une fenêtre ouverte
- ✗ Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans une jardinière
- ✗ N'ouvrez pas la porte à un inconnu : utilisez l'entrebâilleur ou le judas - demander une carte professionnelle
- ✗ Ne vous faites pas justice vous-même : prévenez les autorités, ne prenez aucun risque

POUR VOUS ACCOMPAGNER

- ✓ Pour bénéficier des « **Opérations Tranquillité Séniors** » rendez-vous dans la gendarmerie ou le commissariat dont vous dépendez : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils/famille/seniors-la-gendarmerie-veille
- ✓ Inscrivez-vous en ligne sur les « **Opérations Tranquillité Vacances** » : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634
- ✓ Informer les forces de l'ordre et rejoignez les dispositifs « **Participation Citoyenne** » ou « **Voisins Vigilants** » de votre commune.



EN CAS D'URGENCE

COMPOSEZ LE 17

Chères Cupressiennes,
Chers Cupressiens,

À l'heure où s'achève une saison particulièrement riche pour notre commune, je souhaite revenir avec vous sur quelques-uns des temps forts qui ont rythmé ces derniers mois et partager les perspectives enthousiasmantes qui s'ouvrent devant nous.

Tout d'abord, comment ne pas évoquer la 11^e édition des Bucoliques, qui a une nouvelle fois rassemblé plus de 10 000 visiteurs autour de la nature et des pratiques durables. Cet événement, nous l'avons créé de A à Z avec les services il y a plus de 10 ans maintenant. A l'époque, nous souhaitions mettre en avant l'extraordinaire patrimoine naturel de Coupvray, tout en remettant au centre des préoccupations les principes écologiques qui sont au cœur de notre modèle communal.

Nous souhaitions également valoriser le travail et le savoir-faire remarquables de nos agents communaux, notamment de nos services techniques et de notre service communication/événementiel, dont la mobilisation et la créativité nous permettait, à l'échelle d'un village, de proposer une manifestation emblématique et porteuse de sens. Nous nous étions fixés comme objectif de la réaliser à coût neutre pour la commune, en la faisant reposer sur la bonne volonté des agents et élus communaux, sur la mobilisation de nos écoles et structures municipales, et sur le bénévolat des Cupressiens décidés à agir pour l'environnement, y compris de notre Comité des Fêtes qui tient l'espace restauration.

Nous avons poussé loin notre engagement écologique en créant une manifestation à partir de rien, en utilisant des matériaux de récupération, beaucoup d'huile de coude et le talent de nos équipes. 11 ans plus tard, le pari est réussi ! Les Bucoliques sont devenues une grande Fête de l'Ecologie, très attendue des Valeuropéens et au-delà. Elles proposent une démarche participative très appréciée des habitants. Les écoles, l'Espace jeunesse, les accueils de loisirs, l'Association des Jeunes Cupressiens, de même que le Conseil Municipal des Enfants (CME), y trouvent toute leur place. Une grande journée de plantation potagère est organisée en avril avec les écoles animée par les services techniques, pour planter les tomates que les enseignants revendent ensuite le jour des Bucoliques. Une partie des recettes revient aux coopératives scolaires pour la mise en place de projets écologiques. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent chaque année à cette belle réussite.

Je souhaite par ailleurs revenir sur le vote de notre budget prévisionnel pour 2026. Comme chaque année, nous vous présentons en transparence dans ce magazine, le bilan de l'année écoulée ainsi que les dépenses projetées. Une fois encore, en dépit des fausses alertes lancées pendant la campagne par quelques tristes sirs, nous

Édito



avons clôturé l'exercice 2025 avec un bel excédent de 538 000 euros, et avons mis en réserve 8,3 millions d'euros pour le financement de nos nouveaux équipements publics. Je tiens à féliciter les élus et les services qui ont encore fait un beau travail de recherche de subventions et de contrôle de gestion pour limiter nos dépenses tout en maintenant la qualité du service public au plus haut de nos capacités.

Cette période marque également la clôture de notre saison artistique et culturelle. La programmation 2025-2026 a rencontré un véritable succès et confirmé l'attachement des habitants à une offre de qualité, accessible à tous. Fidèles à cette ambition, nous préparons déjà la prochaine saison, dont la programmation vous est dévoilée dans le présent magazine. Elle continuera à faire la part belle à la diversité des disciplines, avec toujours la volonté de faire de la culture un vecteur de lien social et d'épanouissement.

L'été et la rentrée seront jalonnés de nombreux événements qui viendront animer notre commune, et notamment le Forum des associations en septembre. Je vous invite à consulter régulièrement nos supports de communication afin de ne manquer aucun de ces moments de rencontre.

Parce que l'avenir de notre commune se construit avec ses habitants, nous poursuivons le développement de nouvelles démarches participatives annoncées dans notre programme de campagne. Le lancement du dispositif des Éco-volontaires vient répondre à trois de ses engagements (le projet de fleurissement, les solutions alternatives pour améliorer la propreté urbaine et l'organisation d'un nouveau chantier participatif). Cette dynamique citoyenne permettra à chacun de contribuer concrètement à la préservation de notre cadre de vie. Elle vient compléter les nombreux espaces de dialogue et de concertation que nous avons mis en place, qui sont rappelés dans ce magazine. Je pense notamment aux "apéros-citoyens" du marché, que vous êtes nombreux à suivre assidument depuis un an maintenant.

Enfin, je suis heureux de constater que les engagements pris devant vous continuent de se traduire en réalisations concrètes. À ce jour, 20 nouvelles actions dont 17 actions inscrites dans notre programme sont déjà été réalisées ou en cours de réalisation. Derrière ce chiffre, ce sont autant de projets menés à bien au service de votre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de profiter pleinement des moments de partage et de convivialité qui nous attendent.

Thierry Cerri
Maire de Coupvray

CLIN D'ŒIL

Clap de fin pour la programmation artistique 2025-2026

Samedi 30 mai 2026 a eu lieu le dernier spectacle de la programmation artistique 2025-2026, "Les Fous Alliés". L'ambiance était au rendez-vous tout au long de la soirée pour la clôture de saison à l'Atmosphère. Cette dernière représentation vient ainsi conclure une programmation riche en émotions, en découvertes et en rencontres. La commune de Coupvray remercie chaleureusement le public ainsi que les artistes, techniciens, partenaires et équipes mobilisés tout au long de cette saison.

La programmation 2026-2027 est dévoilée à la page 32 du présent magazine.



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



Samedi 06 juin, la commune a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants lors d'une matinée conviviale organisée à la salle de l'Atmosphère. À cette occasion, Thierry Cerri, Maire de la commune, et les élus municipaux ont présenté les services, équipements et projets de la commune. Les participants ont également bénéficié d'une présentation des transports en commun par le transporteur Transdev et de la salle de spectacle File 7. La matinée s'est poursuivie par une visite guidée de la commune en bus et un verre de bienvenue avec les élus offrant une belle occasion d'accueillir officiellement les nouveaux habitants.



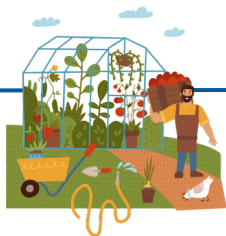
Cérémonie commémorative du 08 mai 1945

Vendredi 08 mai à 11h00, s'est tenue la journée citoyenne organisée par la municipalité en présence de Thierry Cerri, Maire de la commune, des élus du conseil municipal, de la Fédération nationale des anciens combattants (FNACA) et des enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Au cours de celle-ci, les Cupressiens étaient invités à :

- La cérémonie commémorative de la Victoire du 08 mai 1945 en présence des enfants du CME et des jeunes de l'Association des Jeunes Cupressiens, qui ont lu les poèmes « Après la pluie » de Gianni Rodari et « Liberté » de Paul Éluard
- La cérémonie de remise des médailles du travail
- Un vin d'honneur à la mairie





Les Bucoliques : une édition 2026 couronnée de succès

Plus de 10 000 visiteurs se sont rendus, samedi 09 mai 2026, au parc du Château à l'occasion de la 11^e édition des Bucoliques. Véritable rendez-vous incontournable du Val d'Europe autour du développement durable et de la nature, cette journée festive et familiale a rassemblé petits et grands autour de nombreuses animations gratuites.

Les visiteurs ont pu profiter de spectacles et activités : bulles sur l'eau, bassin de mini-pédalos, bungee éjection, jeux en bois, ferme pédagogique, balades à poneys, manège écologique, trampolines, pièces de théâtre, spectacle aérien et déambulations d'échassières. Une soixantaine de producteurs locaux, artisans, associations et partenaires engagés pour l'environnement étaient également présents. La traditionnelle vente de plants de tomates, produits par les services techniques de la commune, a une nouvelle fois rencontré un beau succès auprès du public, pour un total de 6 000 plants. Une partie des bénéfices alimentera, comme chaque année, les coopératives scolaires pour la réalisation de projets dans les écoles.

Cette édition a également été marquée par le lancement, par l'équipe municipale, de l'année du ramassage des déchets et de la mobilisation citoyenne, à travers notamment la création d'un groupe d'éco-volontaires pouvant venir renforcer l'opération "Nettoyage de printemps" portée par le Conseil Municipal des Enfants (CME).

La commune remercie l'ensemble des partenaires, bénévoles, associations, élus, agents municipaux et visiteurs ayant contribué à la réussite de cette belle journée, ainsi que le Comité des Fêtes, qui a organisé la restauration de l'événement.

Rendez-vous le samedi 15 mai 2027 pour une nouvelle édition des Bucoliques de Coupvray.



TEMPS FORTS

Le marché de Coupvray a soufflé sa première bougie



Samedi 30 mai, le marché de Coupvray a célébré sa première année d'existence à la Grange aux Dîmes, à l'occasion d'une édition spéciale Fête des Mères.

Cette matinée festive a été rythmée par plusieurs animations proposées pour petits et grands. Les enfants ont notamment pu participer à un atelier de composition florale, tandis que les mamans ont profité d'une parenthèse bien-être ainsi que d'une rose offerte par les élus du conseil municipal.

Depuis son lancement il y a un an, le marché de Coupvray s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de la vie locale. Depuis lors, il n'a cessé de s'étendre pour passer d'une dizaine de commerçants alimentaires à une trentaine de commerçants alimentaires et non alimentaires sur le marché de printemps et d'été.

À chaque séance, une buvette est à disposition pour se rafraîchir et profiter d'un moment de convivialité. Thierry Cerri, Maire de la commune, ainsi que l'équipe municipale sont disponibles de 08h00 à 13h00 pour rencontrer les habitants. Un temps fort est organisé à 11h30 autour d'un "apéro-citoyens". Une navette gratuite est également proposée et accessible sur inscription aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité (seniors, personnes non-véhiculées ou isolées).

La commune poursuit également le travail sur la réhabilitation de la Grange aux Dîmes. Ainsi, les études sont en cours pour définir précisément les travaux à réaliser. Deux phases sont envisagées : une mise en sécurité du bâtiment, afin de permettre son utilisation dans le cadre du marché couvert, puis une réhabilitation complète du site. La mise en sécurité permettra également de réfléchir à l'augmentation du cadencement du marché.

Pour que le marché continue de prospérer et d'animer notre village, votre présence est essentielle à chaque séance.



Prochaines séances de marché : 25 juillet, 29 août, 26 septembre, 31 octobre, 28 novembre, 19 décembre

Une délégation indienne au Musée

Thierry Cerri, Maire de Coupvray et Président du GIP Musée Louis Braille, a accueilli à Coupvray une délégation indienne de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) engagée en faveur de l'accessibilité, de l'éducation inclusive et du rayonnement de la francophonie.

Acteur central de la francophonie, la FIPF rassemble aujourd'hui 200 associations nationales et près de 220 000 enseignants répartis dans plus de 130 pays sur les cinq continents.

Cette rencontre riche en échanges a permis de mettre en lumière les convergences existantes entre les engagements portés par la FIPF et les actions menées à Coupvray autour de l'héritage de Louis Braille en faveur de l'accès à la culture, de l'exercice de la lecture et de l'écriture, de l'apprentissage et de l'usage du braille en tant que moyen alternatif de l'écriture ou de la formation des professeurs.

Cette visite marque le début d'une coopération prometteuse entre la commune, le GIP et la Fédération, avec la perspective de projets communs et de la signature d'une convention de partenariat avec sa présidente, Cynthia HEID.

La Fédération intégrera pleinement les projets liés au braille et à l'accessibilité dans son prochain plan quadriennal (2025-2029). Cette orientation inclura la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de formation et de diffusion à l'échelle internationale, notamment le développement du Réseau International pour une Francophonie Accessible et Inclusive (RIFAI). Une dynamique internationale porteuse de sens, au service d'une francophonie inclusive, universelle et ouverte à tous, y compris aux déficients visuels à travers le monde.



REJOIGNEZ LES ECO-VOLONTAIRES



En cette "Année internationale des volontaires au service du développement durable", et conformément à ses engagements, la commune lance un groupe d'habitants motivés pour agir concrètement tout au long de l'année.

La commune de Coupvray a fait le choix de faire de 2026 l'année du ramassage des déchets et de la mobilisation citoyenne.

Alors qu'elle accueillera en septembre prochain le village du World Clean Up Day porté par Val d'Europe Agglomération, elle a décidé de lancer une action ambitieuse pour :

- Réduire les déchets, notamment les déchets abandonnés sur l'espace public, et favoriser le recyclage et le réemploi
- Sensibiliser tous les publics, des plus petits aux plus grands
- Créer une dynamique citoyenne durable pour agir concrètement sur l'environnement

Les éco-volontaires, lancés au cours des Bucoliques de mai 2026, auront les missions suivantes :

- Participer à des ramassages citoyens réguliers, et notamment aux grands temps forts de l'année : World Clean Up Day, Nettoyage de printemps du Conseil Municipal des Enfants (CME)
- Définir les orientations et les actions à mener sur la commune en matière d'environnement
- Contribuer au fleurissement des rues
- Prendre part à des chantiers participatifs

De nombreuses actions seront également coordonnées tout au long de l'année par la Mairie dans les différents services, auprès des enfants dans les groupes scolaires, avec les jeunes de l'Espace jeunesse et de l'Association des Jeunes Cupressiens.

Vous voulez faire partie de cette belle aventure?

**Pour rejoindre le mouvement,
inscrivez-vous sur contact@coupvray.fr
ou via le QR code suivant :**



World Clean up day - Samedi 19 septembre

Samedi 19 septembre 2026, de 09h00 à 17h30, le World Clean Up Day revient dans les 10 communes du Val d'Europe pour une nouvelle journée placée sous le signe de l'engagement citoyen et de la convivialité.

Cette année, le temps fort de l'événement se tiendra au sein du parc du Château de Coupvray, qui accueillera le Village World tout au long de la journée : ateliers et stands autour de l'environnement, animations sur le tri et le recyclage, spectacles pour toute la famille (« Stop Gaspi » et « Martin, le Maître Composteur »), rencontres avec les partenaires engagés du territoire, des producteurs et artisans locaux, foodtrucks salés et sucrés, ainsi qu'une tombola avec de nombreux lots à gagner viendront rythmer ce rendez-vous éco-responsable ouvert à tous.

Habitants, associations, partenaires, petits et grands sont invités à se mobiliser ensemble pour donner un grand coup de propre au territoire dans une ambiance festive et fédératrice.

Rendez-vous le samedi 19 septembre 2026 :

- De 9h00 à 11h00 : Ramassage dans les communes
- De 11h00 à 17h30 : Village du World Clean Up Day

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site de Val d'Europe Agglomération.

La jeunesse s'engage pour l'environnement

Les enfants et les jeunes de la commune poursuivront leur mobilisation en faveur du développement durable toute l'année à travers plusieurs projets menés par l'ALSH, l'Espace jeunesse et l'Association des Jeunes Cupressiens. Au programme : projet « cour propre » avec le groupe Green Team, customisation de poubelles à ajouter dans les espaces verts de la commune, création d'une fresque réalisée à partir d'objets recyclés ou encore projet "Je vais t'afficher", destiné à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes aux enjeux environnementaux. Ces projets seront exposés lors du World Clean Up Day le 19 septembre prochain.



LES INSTANCES PARTICIPATIVES

Envie de vous investir pour votre commune ? Peu importe votre âge, rejoignez une instance participative de la commune !

Une instance participative, qu'est-ce que c'est ?

Une instance participative est un dispositif mis en place afin de permettre aux habitants de s'impliquer directement dans la vie locale et dans les projets qui façonnent leur cadre de vie. Elle offre à chacun la possibilité de s'exprimer, de partager ses idées, de faire des propositions et de contribuer activement à l'amélioration de la commune. À Coupvray, vous avez la possibilité de rejoindre plusieurs instances pour contribuer à la vie locale.

Les instances institutionnelles

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour but de proposer des aides mises en place pour les personnes dans le besoin, ainsi que des actions de sensibilisation, de soutien ou de partage. Le conseil d'administration du CCAS a intégré des Cupressiens engagés au sein d'associations familiales, de retraités et de personnes âgées, de personnes handicapées ou oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

La CCID

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID), composée d'habitants de la commune, intervient dans l'évaluation de certaines bases d'imposition locales et participe au bon fonctionnement de la fiscalité communale. Sa composition a été arrêté par l'administration fiscale au début du mandat.

Le comité de dénomination de voiries et équipements publics

Afin de préserver l'identité et l'histoire de la commune, la municipalité a créé en mars 2026 un comité consultatif chargé de proposer des noms pour les nouvelles voies, espaces et équipements publics de Coupvray. Cette instance réunit des habitants qualifiées sur les sujets patrimoniaux ou mémoriels.

Les initiatives citoyennes

Les sondages

La Mairie réalise des sondages afin de recueillir l'avis des habitants (seniors, nouveaux habitants), d'orienter ses décisions ou proposer des actions. Ces sondages seront progressivement étendus.

Les éco-volontaires

Lancés au cours des Bucoliques de mai 2026, les éco-volontaires participent à des ramassages citoyens réguliers, définissent des orientations et des actions à mener sur la commune en matière d'environnement et contribuent au fleurissement des rues ou encore à des chantiers participatifs. Pour s'inscrire, rendez-vous à la page 7.

Le budget participatif

La commune met en place un budget participatif permettant aux habitants de proposer des projets d'intérêt général pour la commune. La nouvelle édition du budget participatif sera lancée au cours du mandat.

Les instances pour les jeunes

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Tout au long de l'année, les jeunes élus du CME s'investissent dans la vie de la commune en proposant et en participant à de nombreuses actions citoyennes. Les enfants, élus au sein des groupes scolaires en présence du Maire et des élus, s'impliquent activement pour faire entendre la voix de plus jeunes et contribuer au dynamisme de Coupvray.

La junior association (AJC)

Les jeunes de Coupvray inscrits à l'Espace jeunesse ont créé en 2025, sous la supervision des animateurs, une junior association qu'ils ont baptisée "Association des Jeunes Cupressiens". Cette association permet aux jeunes de la commune de s'initier au montage de projet, de participer aux événements communaux et de mener différentes actions en lien avec la Mairie.

L'inscription est libre : Instagram "aj_cupressiens77"

Le contrat d'engagement citoyens

Les jeunes de 18-25 ans peuvent, depuis juin 2026, signer un contrat d'engagement citoyen pour le financement de projets contre des heures d'engagement dans les services communaux (voir page 25).

Bientôt un Conseil Municipal des jeunes

La municipalité mettra prochainement en place un Conseil Municipal des Jeunes, permettant aux jeunes quittant les bancs de l'école de poursuivre leur engagement citoyen aux côtés de la Mairie.

DU CÔTÉ DES TOUT-PETITS

Avec l'ouverture d'une nouvelle crèche en septembre 2026, l'offre d'accueil des jeunes enfants se développe à Coupvray. Tour d'horizon des services à votre disposition.

Votre demande de place en crèche

Les demandes de place en crèche peuvent être déposées tout au long de l'année auprès du service petite enfance de la commune, via petiteenfance@coupvray.fr. Les familles peuvent choisir le ou les types d'accueil souhaités et indiquer leur priorité. L'attribution des places tient compte, dans la mesure du possible, des besoins exprimés par les familles.

Deux types d'accueil sont proposés :

- **L'accueil régulier**

Il concerne les besoins récurrents des familles, de 1 à 5 jours par semaine. (Idéal pour les parents ayant des besoins fixes liés au travail ou à l'organisation familiale).

- **L'accueil occasionnel**

Il permet de confier son enfant ponctuellement, selon les disponibilités de la structure. Il s'agit d'un mode d'accueil souple qui permet aux jeunes enfants de découvrir progressivement la vie en collectivité. La demande d'un accueil occasionnel n'empêche en aucun cas le dépôt ou le maintien d'une demande d'accueil régulier en parallèle.

L'accueil chez les assistant(e)s maternel(le)s

En complément de l'accueil collectif en crèche, les assistant(e)s maternel(le)s occupent une place essentielle dans l'accompagnement des jeunes enfants à Coupvray. Alliant professionnalisme, accompagnement individualisé et cadre familial sécurisant, l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) constitue un véritable lieu de sociabilisation.

Depuis septembre 2025, le complément de libre choix du mode de garde (CMG) a évolué afin de faciliter financièrement le recours à un(e) assistant(e) maternel(le) pour un plus grand nombre de familles. Peu importe le mode d'accueil, les familles peuvent réaliser des simulations de coûts et d'aides directement sur le site officiel monenfant.fr.

Zoom sur le Relais Petite Enfance

Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance (RPE) du Val d'Europe est un véritable lieu d'information, d'échange et de soutien. Il accompagne les parents dans leurs démarches liées au choix et à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(e), tout en soutenant les professionnelles qui le souhaitent dans l'exercice de leur métier.

À travers la mise en place d'ateliers d'éveil, le RPE favorise également la socialisation des jeunes enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s. Durant ces ateliers, les professionnelles du RPE accompagnent les enfants dans leurs expérimentations à travers le jeu libre et une diversité de découvertes adaptées aux envies et au rythme de chacun.

Liste des assistant(e)s
maternel(le)s agréé(e)s
par le Département



Livret d'activités

Les professionnelles petite enfance du RPE de Val d'Europe Agglomération ont sélectionné pour vous des activités à faire avec les tout-petits. Elles ont souhaité vous partager quelques-unes de leurs "Recettes fétiches".



📞 01 60 43 66 26

📍 Château de Chessy

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 14h00 à 17h30, uniquement sur rendez-vous

🌐 valdeuropeagglo.fr/petite-enfance/

ÇA BOUGE DANS NOS ÉCOLES

Spectacles de fin d'année dans les écoles

Le spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Francis et Odette Teisseyre s'est tenu le 19 juin dernier. À cette occasion, les élèves du CP au CM2 ont présenté, aux côtés de leurs enseignants, un spectacle autour du thème de l'environnement. Au programme : chants et représentations musicales, accompagnés par Candice de l'association Captain Croche.



Des séjours inoubliables pour les élèves

Entre le 18 mai et le 05 juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Francis et Odette Teisseyre ont séjourné à Chambon-sur-Lac, en Auvergne. Au programme : découverte des volcans d'Auvergne, visite de Vulcania et de Paléopolis, randonnées, ateliers de polissage de pierre et recherche d'améthystes. Du 1^{er} au 05 juin, les élèves de CP et CP-CE2 ont quant à eux découvert la Vendée à Saint-Hilaire-de-Riez. Pêche à pied, visite du Préhisto'site du Cairn, d'un moulin à vent, de l'Aquarium de Vendée et animations autour du monde marin ont rythmé leur séjour. Enfin, les élèves de CE1 ont participé à une "classe sans cartable" consacrée au cinéma. Ils ont découvert les techniques de tournage, visité les studios de la Plaine Saint-Denis et exploré Paris à travers les lieux emblématiques du septième art.

Trois expériences enrichissantes qui ont permis aux élèves d'apprendre autrement, entre découvertes, partage et émerveillement.



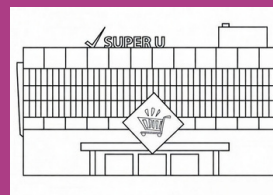
Des ateliers EpaFrance à Jean Louis Etienne

Entre mi-mars et début avril, des ateliers pédagogiques ont été organisés dans les classes de la grande section au CM2, en partenariat avec l'aménageur du territoire EpaFrance et les enseignants. Ces interventions avaient pour objectif de sensibiliser les élèves à leur environnement, à la commune de Coupvray, au territoire du Val d'Europe ainsi qu'au rôle d'un aménageur.

Plusieurs thèmes ont été abordés : la commune et son fonctionnement, les différences entre ville et campagne, le rôle d'un architecte ou encore la localisation de Coupvray dans le Val d'Europe.

Les élèves ont également participé à différents exercices ludiques : mots mêlés, repérage sur carte, coloriages et calculs.

De nouveaux ateliers seront prochainement organisés par EpaFrance afin de poursuivre cette découverte du territoire et de l'évolution des quartiers.



EpaMarne
l'ère dans l'aménagement

Des vacances de printemps sous le signe de la créativité et du partage

Pendant les vacances de printemps, l'Espace jeunesse de Coupvray a poursuivi son partenariat avec l'association "Renaissance et Culture" à travers plusieurs activités organisées pour les jeunes de la commune.

Les 20 et 21 avril, douze jeunes ont participé à des ateliers peinture dans les locaux de l'association afin de réaliser des œuvres sur le thème des quatre éléments et de la nature, destinées à être exposées lors des Bucoliques de Coupvray.

Encadrés par Corinne et Stefano, les participants ont pu découvrir différentes techniques artistiques dans une ambiance conviviale. Les ateliers se sont clôturés par un goûter offert par l'association.

Le 23 avril, les jeunes ont ensuite participé à une rencontre inter espaces jeunesse avec les communes d'Esbly et de Magny-le-Hongre. Jeux de société, football et jeu du kubb étaient au programme de cette après-midi, avant de se retrouver autour d'un goûter avec des crêpes préparées pour l'occasion.



L'après-midi athlétique avec le centre de loisirs

Mercredi 29 avril 2026, les ALSH ont organisé un après-midi "Olympiades" en partenariat avec le club d'athlétisme d'Esbly / Coupvray. Sous un soleil radieux, les 61 enfants des accueils de loisirs ont pu découvrir l'athlétisme sous forme d'ateliers regroupant des courses de sprint, des lancers et des sauts en longueur. Cet évènement conjoint avait pour but l'initiation à l'éveil athlétique. A l'issue des activités, chaque enfant s'est vu décerner un diplôme et une médaille.



Action en route vers le collège

Les CM2 de nos écoles ont participé le jeudi 11 juin à l'action "En route vers le collège" proposée dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Val d'Europe. Les élèves ont bénéficié d'une intervention de sensibilisation aux bons comportements dans les bus scolaires. Ce dispositif comprend des explications, la remise d'un livret pédagogique, ainsi qu'une mise en situation dans le bus avec des situations particulières.



LE MOT DE NOS ASSOCIATIONS

Forum des assos : le rendez-vous incontournable de la rentrée

Le Forum des Associations se tiendra le samedi 05 septembre de 9h00 à 16h30 au gymnase David Douillet. Cet événement incontournable permet aux habitants de découvrir la diversité de la vie associative cupressienne. Tout au long de la journée, les associations locales présenteront leurs activités à travers des stands, des démonstrations et des animations destinées à faire découvrir leurs disciplines et à susciter de nouvelles vocations. Cette année encore, les visiteurs auront la possibilité de réaliser un baptême de plongée. N'oubliez pas d'apporter votre maillot de bain et votre serviette.

Comme chaque année, la municipalité offrira à chaque Cupressien s'inscrivant dans une association de la commune un bon d'une valeur de 10 €. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile. Une buvette sera également à votre disposition pour vous rafraîchir. Nous vous attendons nombreux pour cette journée placée sous le signe de la découverte, du partage et de l'engagement associatif.

Une belle fin de saison pour CADANSE

L'école de danse CADANSE a une nouvelle fois proposé son spectacle de fin d'année devant un public venu nombreux pour découvrir le travail réalisé par les élèves tout au long de la saison. À travers une mise en scène féerique, les danseurs ont entraîné les spectateurs dans un univers onirique, au cœur du royaume des rêves. Costumes, décors et chorégraphies ont permis au public de vivre un moment riche en émotions et en créativité. Ce spectacle est le fruit de l'investissement des élèves, des professeurs, des bénévoles et de l'ensemble des personnes mobilisées pour faire de cet événement une réussite. L'association remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ces représentations et donne rendez-vous aux habitants à la rentrée pour une nouvelle saison de danse.



L'association de cirque Amaya à l'honneur

Le traditionnel spectacle de fin d'année d'Amaya a réuni près de 300 spectateurs venus encourager les 50 athlètes mobilisés pour l'occasion. Tout au long de la représentation, les gymnastes ont proposé des démonstrations mêlant technique, grâce et créativité autour d'un thème original : le cirque ancien et moderne. Grâce à l'investissement des athlètes, des bénévoles, des encadrants et des familles, cette manifestation a une nouvelle fois rencontré un beau succès.



Succès smashé pour la XIII^e Nuit du Bad !

Le club ABC Coupvray a clôturé sa saison en beauté avec la 13^e édition de sa traditionnelle Nuit du Bad. Pas loin d'une soixantaine de convives, dont 44 joueurs, se sont rassemblés dans une ambiance survoltée. Dès 18h30, l'apéritif a lancé les festivités avant le coup d'envoi des matchs à 20h00. Au menu : de la saine compétition sur les courts (victoires des équipes "Maman, j'ai raté le volant" et "Very Bad' Trip") et un régal pour les papilles à 22h00 grâce à la paella géante de notre super bénévole, Céline ! Les plus passionnés ont même prolongé le plaisir sur le terrain jusqu'à 3h00 du matin. Un immense merci à la municipalité, aux entraîneurs et à tous les bénévoles pour cette belle saison. Excellent été à tous et rendez-vous à la rentrée au Forum des Associations !



Un beau succès pour la Brocante de l'Apeep à Coupvray !

Sous un ciel radieux et baigné de soleil, la traditionnelle brocante de l'Apeep a une fois de plus fait vibrer le cœur de Coupvray dimanche 07 juin. Déjouant avec brio les caprices d'une météo initialement incertaine, les visiteurs sont venus nombreux dans le Parc du Château pour chiner et se promener. Cette année, 260 exposants étaient au rendez-vous pour proposer leurs stands. Devenu un moment incontournable pour les amateurs de bonnes affaires, l'événement a également profité de la présence du Comité des Fêtes de Coupvray, dont la buvette a rencontré un grand succès tout au long de la journée.

Enfin, un grand merci aux bénévoles de l'Apeep - les parents d'élèves des écoles de Coupvray - dont l'énergie et la disponibilité ont permis de faire de cette brocante une vraie réussite.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le dimanche 30 mai 2027 !



Exposition de fin d'année de Renaissance et Culture

Les 12, 13 et 14 juin de nombreux visiteurs sont venus découvrir les réalisations de nos artistes amateurs et partager un agréable moment autour de la création et de l'expression artistique. Peintures, sculptures, gravures, aquarelles, dessins, encadrement-cartonnage et œuvres des ateliers d'arts plastiques enfants ont suscité la curiosité et l'admiration du public tout au long de ces trois journées.

Un grand merci à l'association "Renaissance et Culture" pour l'organisation de cet événement et son engagement en faveur de la promotion des pratiques artistiques et culturelles.



Retour sur le Tour cyclo Nord Seine-et-Marne

Samedi 06 juin, le Vélo Club Val d'Europe organisait la 7^e édition du Tour cyclo Nord Seine-et-Marne, avec le soutien de la commune de Coupvray et de Val d'Europe Agglomération. Au départ de la salle polyvalente de Coupvray, les cyclistes se sont lancés entre 7h00 et 9h30 pour parcourir différents circuits de 80, 100, 150 ou 200 kilomètres. Venus de tout l'Est parisien, 225 participants ont pris part à cette randonnée conviviale, chacun évoluant à son propre rythme. La municipalité félicite l'ensemble des cyclistes pour leur engagement et leur performance.

Vous pratiquez le vélo de route ou le VTT sans esprit de compétition ?

Le Vélo Club Val d'Europe vous accueille tout au long de l'année pour partager votre passion dans une ambiance conviviale.

Félicitations au Judo Club Val d'Europe pour cette belle journée de clôture de saison !

De nombreux adhérents et leurs familles étaient réunis pour célébrer la fin de cette année sportive dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L'occasion de mettre à l'honneur les judokas du club. Un grand bravo aux bénévoles, aux encadrants et à l'ensemble des membres du club pour leur engagement tout au long de l'année. Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont d'ores et déjà ouvertes et un stage multisports est également proposé du 06 au 10 juillet.

 Plus d'informations auprès du Judo Club Val d'Europe.



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Alors que le budget primitif (BP) 2026 a été voté par le conseil municipal du 27 avril 2026, la commune propose, comme chaque année, une présentation du compte financier unique 2025 (CFU), qui remplace le compte administratif (CA), et du budget prévisionnel 2026.

Qu'est-ce que le compte financier unique (CFU)?

La commune rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle exécute. À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, elle établit le "compte financier unique" (CFU). Ce document, qui remplace désormais l'ancien "compte administratif" (CA), retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur l'année écoulée. Le compte financier unique est donc le résultat des comptes de la commune.

En 2025, le CFU de la commune s'élève à **13,6M€** de dépenses, répartis entre **7,5M€ en fonctionnement** et **6,1M€ en investissement**. Au total, 795 000 € d'aides et de subventions ont été obtenues par la mairie.

Pour rappel, en comptabilité publique, le budget est divisé en deux sections :

- **la section fonctionnement**, qui retrace toutes les dépenses et recettes relatives à la gestion courante de la collectivité ;
- **la section investissement**, qui réunit l'ensemble des recettes et dépenses d'investissement (travaux, achats de matériel, etc.).

La section «fonctionnement»

Le compte financier unique 2025 révèle des finances communales toujours excédentaires, avec un **résultat de fin d'année de + 538 915 € en fonctionnement** et un résultat global de la section de fonctionnement de + 598 557 €, traduisant la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses communales malgré un contexte financier contraint et l'évolution des besoins liés à la population.

Les dépenses de fonctionnement par politique publique se sont réparties de la manière suivante :

Les **opérations financières** (constituées du solde reporté de l'année 2024, des intérêts d'emprunts, des provisions pour risques et créances douteuses, du fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF), des dotations aux amortissements) se sont élevées à 1 506 731 €. La différence entre le BP 2025 (1 858K€) et le CFU

(1 507K€), c'est-à-dire entre la dépense prévisionnelle et la dépense réalisée, est due à la non-utilisation de l'enveloppe pour "imprévus" qui avait été proposée au BP, ainsi qu'au virement à la section d'investissements (349K€) qui n'apparaît pas dans le calcul du C.F.U.

L'**administration**, qui correspond au fonctionnement administratif des services de la collectivité (personnel et matériel des affaires générales, des finances, des ressources humaines, etc.), révèle une économie de 150K€ entre le budget prévisionnel (1592K€) et le réalisé (1442K€), qui s'explique par la réduction des consommations consécutive à la politique de maîtrise budgétaire mise en place par la municipalité depuis plusieurs années.

Concernant la **prévention et sécurité**, les dépenses ont été réalisées conformément au BP (273K€ de prévisionnel pour 272K€ de réalisé).

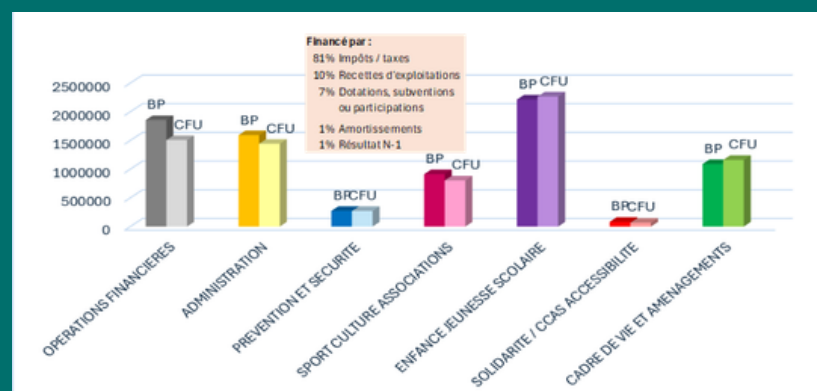
Pour ce qui est du **sport culture associations**, le budget comprend l'entretien et fonctionnement des espaces culturels (213K€), des structures sportives (240K€), de l'école multisports (14K€), ainsi que de la piscine (118K€). Nous y retrouvons également les manifestations et cérémonies (53K€), la participation au groupement d'intérêt public pour le musée Louis Braille (55K€) et les subventions versées aux associations (97K€).

Au niveau de l'**enfance jeunesse scolaire**, les dépenses concernent la petite enfance (55K€), le scolaire, l'enfance et la jeunesse (1 578K€), la restauration scolaire (538K€) ainsi que la participation de la mairie aux classes découvertes (94K€). La différence entre le prévisionnel (2 213K€) et le réalisé (2 265K€) s'explique par la hausse des fréquentations des services périscolaires et de restauration scolaire.

Du point de vue de la **solidarité, du CCAS et de l'accessibilité**, le budget assure l'accompagnement des personnes en difficulté, les opérations de soutien des seniors, les animations, l'accessibilité et la subvention de la commune au CCAS (qui dispose de son propre budget). L'écart entre le prévisionnel (83 k€) et le réalisé (66 k€) s'explique par la non-sollicitation intégrale de l'enveloppe prévue initialement.

La section **cadre de vie et aménagements** retrace les dépenses nécessaires à la propreté urbaine (40K€), à l'entretien du patrimoine et de la voirie communale (833K€), aux espaces verts (176K€) et à l'éclairage public (112K€). Les dépenses consacrées à l'entretien de la voirie communale évoluent à la hausse afin de répondre aux besoins croissants de maintenance et de sécurisation des infrastructures.

Dépenses de fonctionnement par politique publique en 2025



Répartition du CFU 2025 intégrant, pour chaque ratio, les coûts de fonctionnement, d'entretien du patrimoine et la masse salariale du budget commune et CCAS

La section « investissement »

La section "investissement" est composée des dépenses liées aux équipements ou structures créés, aux grosses réhabilitations ainsi qu'au remboursement de la dette. Cette section permet l'amélioration du cadre de vie et la valorisation du patrimoine communal.

En 2025, il est à noter que quelques grosses dépenses d'investissement n'ont pas été réalisées, en raison des retards dans la livraison des coques prévues pour l'accueil des crèches ou des surcoûts proposés par les entreprises de travaux. En complément du travail réalisé pour rechercher et obtenir des subventions (gymnase, reprise talus du pont de Try, etc.), des appels d'offres ont dû être relancés pour arriver à des coûts acceptables.

Les **opérations financières** qui correspondent aux dépenses imprévues, au remboursement des emprunts ainsi qu'au solde reporté révèlent un écart entre le prévisionnel (3 460K€) et le réalisé (3 970 K€), qui s'explique principalement par l'intégration de la valeur

vénale du terrain du futur gymnase à l'état de l'actif. Cette opération patrimoniale a donné lieu à une écriture comptable enregistrée simultanément en dépense et en recette, impactant mécaniquement le montant réalisé sans incidence sur l'équilibre financier de la collectivité.

Les dépenses **d'administration** reprennent les aménagements ainsi que l'équipement des services administratifs (logiciels, licences, téléphonie, équipements informatiques, une partie de l'aménagement du cimetière et bâtiments administratifs). L'économie réalisée de 70 000€ correspond notamment au report en 2026 du changement de logiciel des ressources humaines ou encore de la vitrification de l'escalier de la Mairie.

Au niveau des dépenses de **prévention et sécurité**, nous retrouvons l'équipement et l'aménagement du local de la Police municipale pour un montant de 7 000€ et l'extension de la vidéoprotection pour 44 000€.

Concernant la politique publique **sport, culture, associations**, les dépenses d'investissement ont concerné l'acquisition de barnums, bâches, chaises pour les festivités (28K€), l'aménagement et les équipements des structures sportives (60K€), de la piscine (40K€). La diminution de 3 331K€ par rapport au prévisionnel est essentiellement liée aux reports sur 2026 de certains projets :

- la réalisation du nouveau gymnase (2 990K€)
- la création d'une aire de jeux pour enfants dans le secteur des Cent Arpents (236K€)
- la réfection des façades bois du gymnase (60K€)
- la réfection de la passerelle du gymnase (30K€)

Pour ce qui est de **l'enfance jeunesse scolaire**, les dépenses réalisées en 2025 concernent aussi bien le groupe scolaire Francis et Odette Teisseire (acquisition d'équipement et rénovation du bâtiment pour un total de 74K€), que le groupe scolaire Jean-Louis Etienne (travaux de peinture pour 32K€), l'achat des coques des futures crèches situées ZAC de Coupvray et ZAC des 3 Ormes (673K€). L'écart entre le BP et le CFU (-1 623K€) provient du retard de la finalisation des acquisitions et aménagements des crèches et le report de la réalisation du 3^e groupe scolaire.

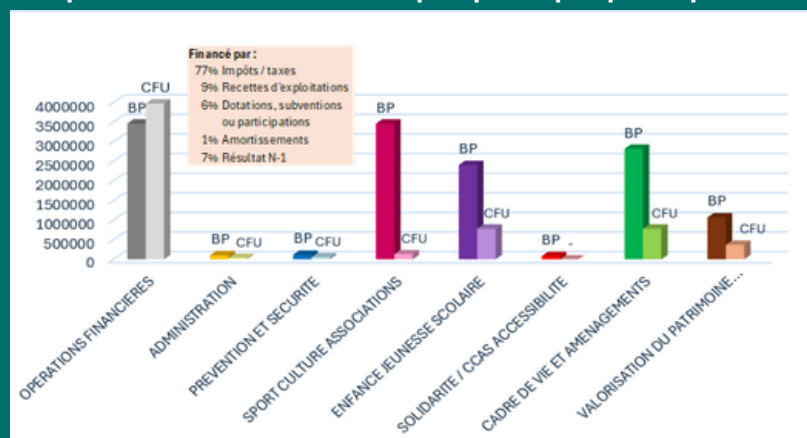
Le budget investissement lié à la **solidarité, CCAS, accessibilité** intègre essentiellement la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des établissements recevant du public (ADAP) à l'Église, qui a été reportée au BP 2026 en raison de contraintes techniques.

Les investissements liés à la politique publique **cadre de vie et aménagements** ont notamment compris l'aménagement des

espaces verts pour 23K€, l'entretien et la rénovation de la voirie communale pour 643K€ (dont 386K€ pour l'aménagement qualitatif de la rue Saint-Denis, 122K€ pour la rue du Pont de Try), l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux pour 38K€ et l'éclairage public pour 24K€. La différence entre le BP et le CFU (à hauteur de -2036K€) provient des opérations en cours et inscrites dans les restes à réaliser (583K€ dont 85K€ d'entretien et rénovation de voiries, 120K€ pour la réfection de l'Impasse des Pierres, 65K€ pour la rue des Fours à Chaux, 110K€ pour les trottoirs de la ruelle Foiraud, 44K€ d'éclairage public, 14K€ en entretien et rénovation des bâtiments communaux, 67K€ d'acquisitions foncières, 98K€ d'équipement de voirie ou encore 20K€ d'entretien du parc du Château et sente des Petits-Ponts) et d'opérations reportées qui se retrouvent désormais sur le budget 2026.

Par rapport à la **valorisation du patrimoine**, nous avons poursuivi l'entretien et la rénovation du patrimoine. Les principales opérations ont été le traitement de la charpente de la salle de la Ferme pour 88k€, la réfection des chaudières de la salle de la Ferme et des Ecuries pour 10k€, l'aménagement du patrimoine arboré pour 10K€, et des espaces verts pour 16K€, ainsi que la réfection de la couverture et du traitement résine des murs du musée pour 224K€, le curage des planchers de la bergerie pour 57K€, ou encore la réfection partielle du kiosque pour 25K€. L'écart de 700K€ par rapport aux prévisions est essentiellement dû à des économies et au report de certains travaux, dont la réfection de la couverture et du traitement résine des murs du musée Louis Braille (265K€ dont 104K€ en RAR), la réfection du parcours touristique (26K€ dont 15K€ en RAR), les frais d'études pour le projet de la grange aux Dîmes (71K€ dont 10K€ en RAR), l'entretien de la sente des Petits-Ponts (30K€), la réfection des enduits de la salle de la Ferme (130K€), la mise en valeur de la mare de la Ferme (8K€), la clôture du Parc du Château (20K€).

Dépenses d'investissement par politique publique



Fernand VERDELLET

1^{er} adjoint en charge de l'aménagement du territoire et des finances



Les habitants ont très majoritairement choisi de reconduire la majorité sortante. Trois mois après le début du mandat, quelle est votre feuille de route en matière de finances communales ?

Notre feuille de route est claire : poursuivre une gestion rigoureuse tout en donnant à la commune les moyens de ses ambitions. Depuis plusieurs années, nous avons démontré qu'il était possible d'investir massivement sans augmenter la part communale des impôts. Cette stabilité fiscale est une réalité à Coupvray depuis 2015. Elle repose sur une gestion prudente, une recherche systématique de financements extérieurs et une anticipation constante des besoins futurs. Les résultats sont là. En 2025, la commune a encore dégagé une épargne de 538 000 euros et totalise près de 8,3 millions d'euros de réserves pour préparer les investissements des prochaines années. Nous poursuivrons cette stratégie qui consiste à préparer l'avenir sans faire peser de charges excessives sur les générations futures et à mobiliser les partenaires publics. Enfin, nous continuerons à garantir une gestion transparente. Les comptes de la commune sont publics, contrôlés par les services de l'État et régulièrement présentés élus et aux habitants, y compris dans ce magazine. Cette transparence est la condition indispensable de la confiance.

Dans un contexte économique incertain pour les collectivités, comment la municipalité entend-elle concilier ambition pour Coupvray et efficacité budgétaire ?

L'efficacité budgétaire ne consiste pas à dépenser moins à tout prix ; elle consiste à atteindre les objectifs au moindre coût pour répondre aux besoins des habitants. Depuis plusieurs années, Coupvray connaît une croissance importante de sa population (qui lui est imposée), développe de nouveaux équipements et doit faire face à l'augmentation générale des coûts. Dans le même temps, les dotations de l'État ont fortement diminué, passant de plus de 512 000 euros en 2017 à 56 000 euros en 2026. Malgré ce contexte, nous avons maintenu un niveau de dépenses par habitant et un niveau d'endettement comparables à ceux observés il y a 7 ans. Cette stabilité témoigne d'une véritable maîtrise de la gestion municipale et d'un travail permanent sur la recherche de subventions et le développement économique. Les chiffres doivent également être analysés avec objectivité. La dépense par habitant reflète les spécificités de Coupvray : un patrimoine remarquable à entretenir, des équipements nombreux, et une qualité de service reconnue. Rapportée à la population réelle de la commune, elle se situe d'ailleurs à un niveau comparable à celui des communes historiques de VEA. Notre ambition est simple : continuer à investir pour l'avenir, améliorer le cadre de vie et accompagner le développement de la commune sans recourir à une hausse de la fiscalité locale. Les résultats obtenus depuis plusieurs années démontrent que cette ambition est non seulement réaliste, mais déjà à l'œuvre.

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026: LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Le "budget prévisionnel" ou "budget primitif" constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est constitué de deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses. En 2026, le budget global de la commune s'élève à 20,2 millions d'euros, en baisse par rapport à 2025 (21,5 millions d'euros) notamment grâce au maintien d'une gestion rigoureuse et à une optimisation des ressources.

Le budget «fonctionnement» de la commune

Le budget prévisionnel fixe des plafonds de dépenses et est généralement modifié plusieurs fois dans l'année par des décisions modificatives (DM). Ces DM tiennent compte des nouvelles recettes perçues par la commune (subventions obtenues, foncier économique, etc), et des économies réalisées sur les projets grâce au travail de contrôle de gestion réalisé au quotidien par les services de la mairie (devis comparatifs, négociations sur les coûts, etc).

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également financer les investissements.

Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- les recettes liées à la fiscalité ;
- l'attribution de compensation de VEA
- les dotations ;
- les produits des services, du domaine et des ventes diverses.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles se composent des dépenses récurrentes de la collectivité, dont principalement :

- les dépenses de personnel ;
- les charges à caractère général ;
- les autres charges de gestion courante.

Le budget prévisionnel 2026 a été réalisé avec une évaluation précise des ressources disponibles et des dépenses incompressibles, imposant une analyse des recettes fiscales, des dotations de l'État, ainsi que les obligations financières préexistantes. Comme chaque année, les incertitudes économiques, l'inflation et les variations des coûts de fonctionnement sont intégrées dans cette prévision budgétaire.

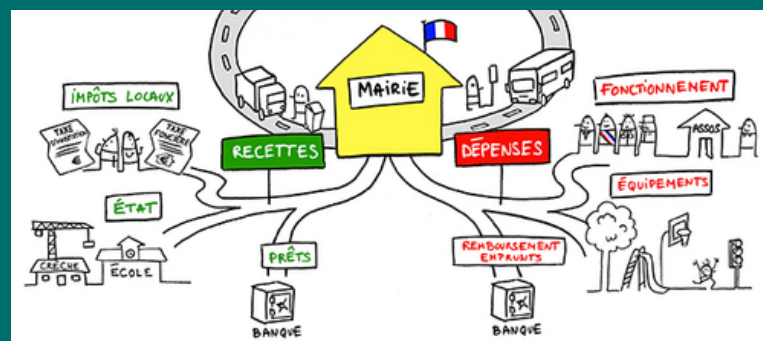
La section de fonctionnement 2026 s'élève à 8,793M€ et s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses tout en garantissant la continuité et la qualité des services publics.

Les principales orientations portent sur :

- la maîtrise des charges de gestion courante, malgré un contexte inflationniste encore présent ;
- le suivi attentif de l'évolution des charges de personnel, premier poste de dépenses des collectivités ;
- la prise en compte des mécanismes de solidarité financière (FSRIF, etc.), qui constituent des charges contraintes.

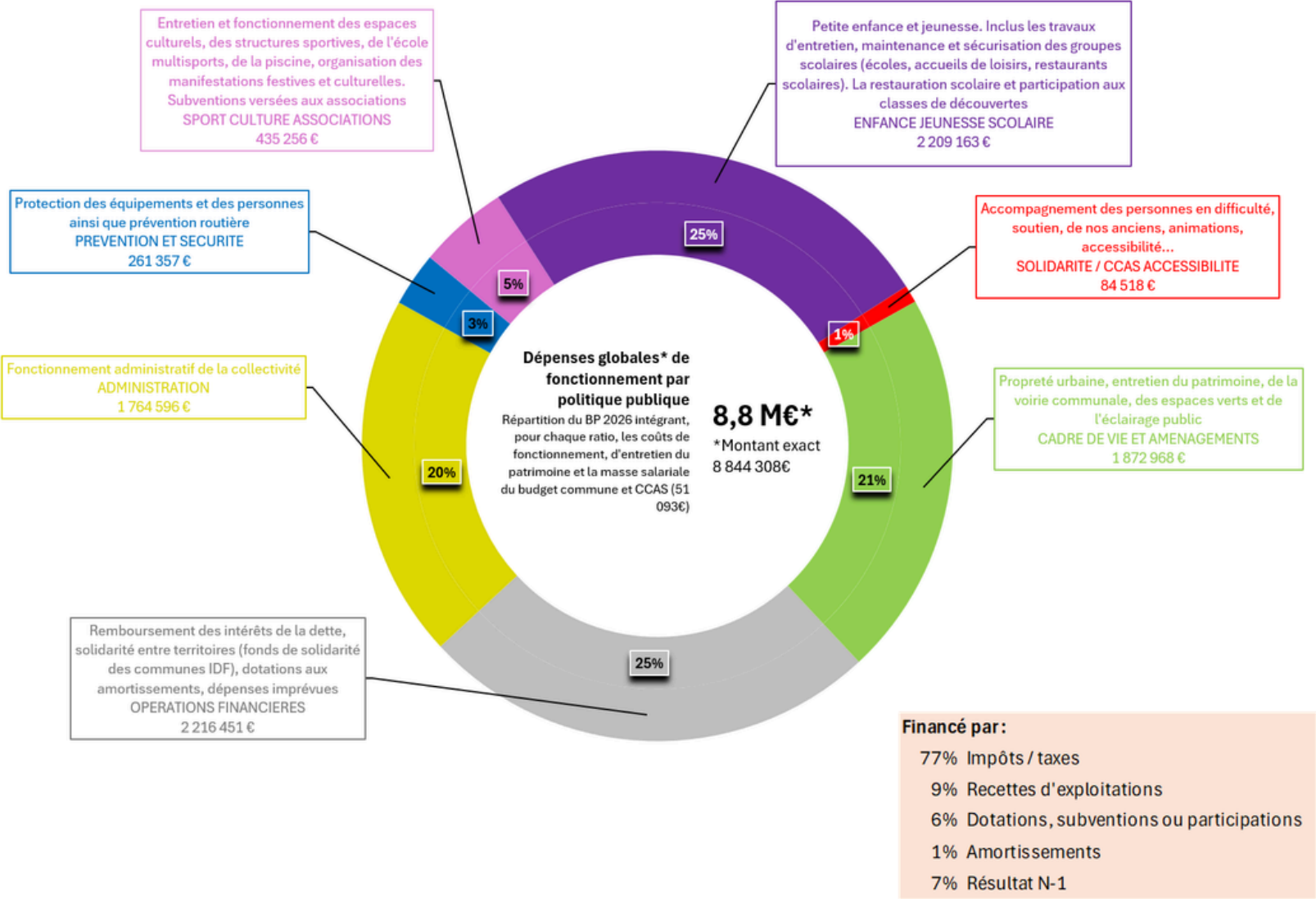
Le budget prévisionnel 2026 intègre notamment :

- les augmentations sur l'assurance du personnel
- la poursuite de l'augmentation du taux de cotisation à la CNRACL et la revalorisation du SMIC décidées par l'Etat
- les prévisions de recrutements
- la provision de la dotation AC
- l'intervention d'un archiviste
- l'intégration de la DSP des nouvelles crèches
- l'enveloppe de prestations intellectuelles
- l'entretien et la réparation de la piscine





Infographie des dépenses de fonctionnement 2026



Le budget «investissement» de la commune

La section d'investissement comprend les recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets d'investissement de la collectivité. On y retrouve :

- Les subventions d'investissement (provenant du fonds de concours de VEA, de l'État, de la Région, du Département, etc)
- Le FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) et la taxe d'aménagement
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement)
- Les emprunts

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations incorporelles (correspondant aux frais d'études, concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels...)
- Les immobilisations corporelles (correspondant à toutes les acquisitions et travaux faits sur l'année)
- Les immobilisations en cours (les opérations, travaux ou constructions s'étalant sur plusieurs années)
- Le remboursement du capital des emprunts (les intérêts étant remboursés par la section de fonctionnement)

La commune dispose d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en cours de révision qui inclut la construction de nouveaux équipements ainsi que de nombreux travaux visant à réhabiliter et valoriser les anciens quartiers de Coupvray, les voiries ou le patrimoine historique de la commune. Certaines des grosses opérations inscrites dans notre PPI, qui devaient être lancées en 2025, verront finalement le jour en 2026.

Les principales opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement pour 2026 sont :

Projets d'équipements publics 2026 dans les ZAC

- Aménagement des crèches 1 et 2 : 940 k€
- Aire de jeux des Cent Arpents : 235 k€
- Groupe scolaire GS3 : 413 k€
- Terrain de boules : 52 k€
- Gymnase 2 : 2 687 k€

Plan pluriannuel d'investissement 2026

- Travaux et études du musée Louis Braille : 60 k€
- Reprise du talus du Pont de Try : 565 k€
- Réfection de voiries : 108 k€

- Études pour la Grange aux Dîmes : 10 k€
- Études ADAP : 10 k€
- Acquisitions foncières : 150 k€

D'autres dépenses d'investissement complètent ce programme, pour une enveloppe globale d'investissement incluant également une réserve pour imprévus :

- Réfection complète de la passerelle du gymnase : 540 k€
- Reprises peintures et enduits des bâtiments : 100 k€
- Acquisition d'un tracteur : 90 k€
- Enveloppe prévisionnelle études : 80 k€
- Mise aux normes incendie : 80 k€
- Système de filtration de la piscine : 70 k€
- Changement des ponts sente des petits ponts et reprise des clôtures : 60 k€
- Extension de la vidéoprotection nouveaux quartiers : 58 k€
- Signalisation : 55 k€
- Mise aux normes des tableaux de comptage d'éclairage public et renforcement éclairage des passages piétons : 55 k€
- Acquisition véhicule d'intervention service technique : 42 k€
- Remplacement serveur : 41 k€

Vos
impôts

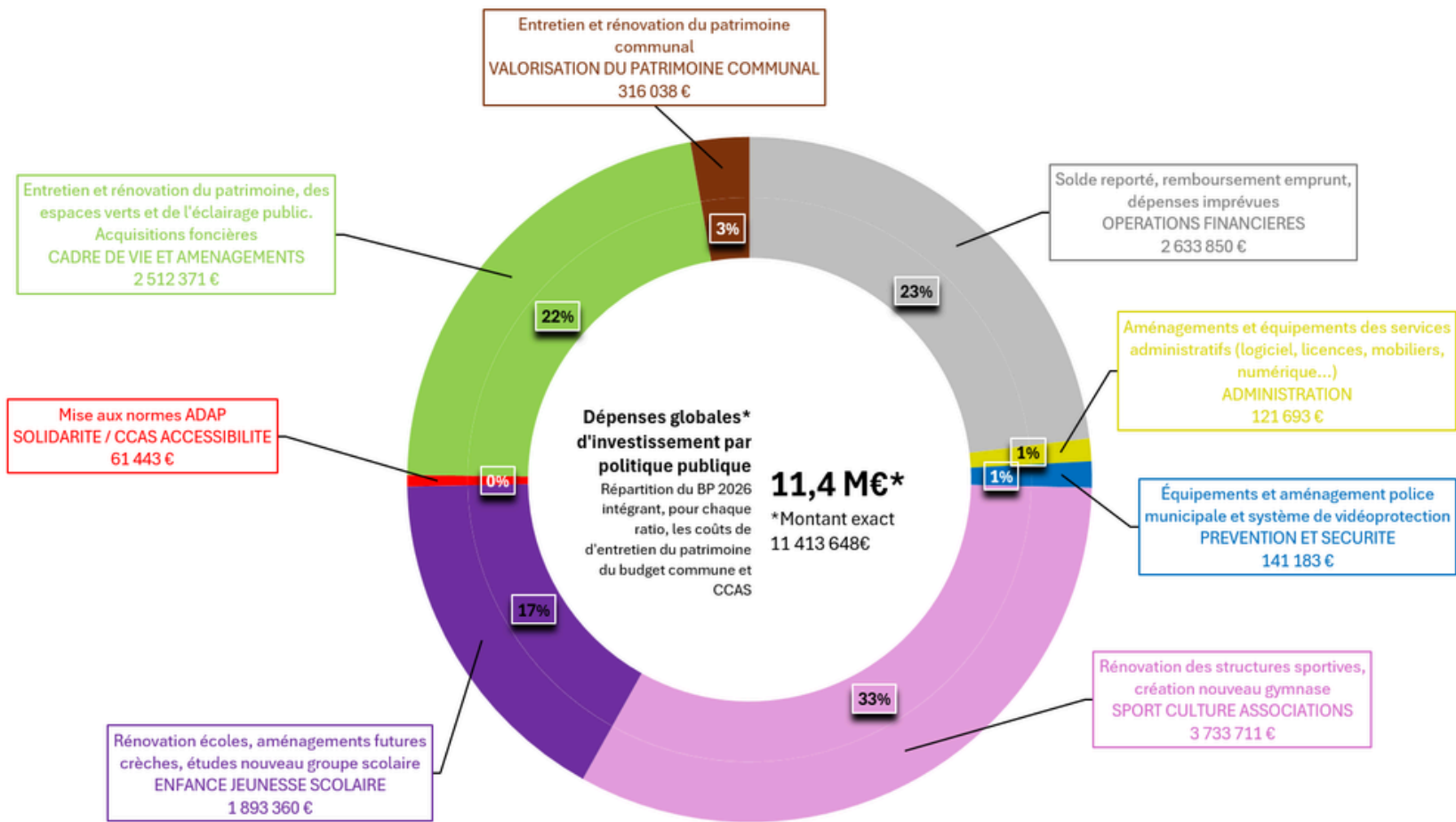


Pas d'augmentation d'impôts depuis 2015

Le conseil municipal a de nouveau voté le maintien des taux d'imposition. Depuis 2015, aucune augmentation des impôts communaux n'a donc été faite à Coupvray en dépit de l'inflation subie depuis 2021. Les charges supplémentaires supportées par la commune ont été absorbées sur le budget communal sans impacter les foyers. Grâce à une bonne gestion financière et à la recherche permanente de subventions, la commune est pour le moment parvenue à maintenir son niveau d'imposition. Elle travaille également à développer ses recettes afin de financer ses projets d'investissement et de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et la qualité du service public à Coupvray. Le développement économique et touristique de la commune (zone d'activité économique, mail commercial piéton) est un axe fort qui permettra d'assurer des ressources pérennes.

Par ailleurs, les nouveaux logements bénéficient d'une exonération à 40% de la base imposable.

Infographie des dépenses d'investissement 2026



Financé par :

47%	Subvention d'investissement
42%	Emprunt et dettes assimilées
7%	Dotations fonds divers et réserves
3%	Amortissements
1%	Virement section fonctionnement

MICHELLE DEMARCHE, UNE EMPREINTE DANS LE CŒUR DES CUPRESSIENS

Engagée, généreuse et profondément attachée à sa commune, Michelle Demarche, partie trop vite en avril dernier, a marqué la vie de nombreux habitants. À travers son implication municipale, associative et bénévole, elle a contribué pendant de nombreuses années à faire vivre l'esprit de solidarité et de convivialité qui caractérise Coupvray.



Une élue au service de la commune

Pendant de nombreuses années, Michelle Demarche a siégé au sein du Conseil municipal de Coupvray. Elle y a exercé ses fonctions avec sérieux, humilité et détermination, toujours animée par la volonté de contribuer au bien-être collectif. À l'écoute des habitants, attentive aux besoins de chacun et soucieuse de l'intérêt général, elle participait activement à la vie municipale et aux projets de la commune. Son engagement reposait sur des valeurs simples mais essentielles : le dialogue, le respect des autres et le sens du service public. Ceux qui ont travaillé à ses côtés se souviennent d'une femme pragmatique, sincère et profondément attachée à la richesse de la vie locale.

Une bénévole investie dans la vie locale

Au-delà de son engagement municipal, Michelle consacrait une grande partie de son temps à la vie associative et aux événements qui rythment la vie de la commune. Très investie au sein du Comité des Fêtes, dont elle fut notamment trésorière, elle participait activement à l'organisation des manifestations locales. Son implication allait bien au-delà des aspects administratifs. Décoratrice passionnée, elle possédait un véritable talent pour transformer les lieux et créer des ambiances chaleureuses, permettant à chacun de se sentir accueilli et de partager des moments de convivialité. Grâce à son énergie et à sa générosité, elle a contribué à faire vivre de nombreuses manifestations qui restent aujourd'hui encore dans les souvenirs des habitants.

Une passion au service des jeunes

Michelle était également très investie dans le milieu associatif sportif, notamment au sein de l'association de judo de la commune. Par sa présence constante, son soutien et sa disponibilité, elle a accompagné plusieurs générations de jeunes judokas et leurs familles. Elle y incarnait discrètement mais profondément des valeurs qui lui ressemblaient : le respect, l'entraide, la persévérance et l'esprit de famille.

Pour beaucoup, elle représentait une présence rassurante et bienveillante, toujours prête à encourager, soutenir ou simplement écouter. Son engagement auprès des jeunes a contribué à transmettre des valeurs humaines fortes qui continueront à vivre au sein du club.

Une femme de cœur

Si Michelle a marqué la commune par ses nombreuses actions, elle restera avant tout dans les mémoires pour ses qualités humaines. Tous ceux qui l'ont côtoyée évoquent une femme profondément gentille, généreuse et attentive aux autres. Toujours disponible pour aider, rendre service ou apporter du réconfort, elle savait créer autour d'elle des liens sincères et durables. Épouse aimante, mère dévouée, grand-mère attentionnée, amie fidèle et voisine bienveillante, elle accordait une place essentielle aux relations humaines. Son sourire, sa simplicité et sa discrétion ont laissé une empreinte durable dans le cœur de nombreux Cupressiens.

Un héritage qui demeure

Certaines personnes marquent durablement la vie d'une commune. Michelle Demarche fait incontestablement partie de celles-là. Son engagement au service des autres, son investissement dans la vie locale et les valeurs qu'elle a portées continueront d'inspirer celles et ceux qui l'ont connue. Son souvenir demeure vivant à travers les projets qu'elle a accompagnés, les événements auxquels elle a contribué et les nombreuses personnes qu'elle a touchées par sa gentillesse et sa générosité. Aujourd'hui, la commune adresse une nouvelle fois ses pensées les plus sincères à son époux Philippe, à ses enfants, à ses petits-enfants ainsi qu'à l'ensemble de ses proches.

Michelle Demarche laisse derrière elle bien plus que des souvenirs : elle laisse une trace indélébile dans l'histoire et dans le cœur de Coupvray.

CADRE DE VIE

Des astreintes administratives contre les infractions aux règles d'urbanisme

Dans le cadre du respect des règles d'urbanisme et de la préservation du cadre de vie communal, la commune a mis en place un dispositif d'astreintes administratives relatif aux infractions au Code de l'urbanisme. Prévue par la réglementation, cette mesure vise à favoriser la régularisation de situations, notamment en cas de travaux réalisés sans autorisation ou non conformes aux autorisations délivrées. L'objectif est d'accompagner les habitants vers une mise en conformité, dans un esprit de dialogue et d'équité.

En l'absence de régularisation malgré les démarches engagées, une astreinte financière peut être appliquée jusqu'à la résolution de la situation. Avant d'engager des travaux (extension, clôture, façade, abri de jardin, piscine, etc.), la commune invite les habitants à se rapprocher du service urbanisme afin de vérifier les autorisations nécessaires.

✉ Le service urbanisme demeure à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches: urbanisme@coupray.fr

Une nouvelle organisation pour la collecte des points d'apport volontaire enterrés (PAVE)

Afin d'accompagner le développement du réseau de points d'apport volontaire (PAV) sur le territoire et l'essor de la collecte des cartons, Val d'Europe Agglomération a mis en place une nouvelle organisation des tournées de collecte à compter du 15 juin 2026.

Cette évolution vise à mieux répartir les circuits de collecte entre les différentes communes et à intégrer les nouveaux points d'apport volontaire dédiés aux cartons, dont l'utilisation connaît un réel succès auprès des habitants.

Cette réorganisation n'aura aucune incidence sur la fréquence des collectes, qui restera fixée à deux passages par semaine :

- mardi et vendredi pour les ordures ménagères
- lundi et jeudi pour la collecte sélective et les cartons

Les modalités de collecte du verre ainsi que des biodéchets demeurent quant à elles inchangées.

Cette adaptation du service permet de répondre à l'évolution des besoins du territoire tout en garantissant une gestion efficace et durable des déchets.

Ouverture de l'aire de jeux des Cent Arpents

Les travaux de la nouvelle aire de jeux des Cent Arpents se sont achevés à la fin du mois de juin. Ce nouvel espace, attendu par de nombreuses familles, sera accessible aux enfants dès le 06 juillet. Après l'installation des équipements de jeux, les dernières étapes ont consisté à poser les sols amortissants et les clôtures afin de garantir un environnement sécurisé pour tous les utilisateurs. Avec cette nouvelle aire de jeux, la commune poursuit son engagement en faveur du bien-être des familles et de l'amélioration du cadre de vie des habitants. A noter que l'aire de jeux du parc de l'Harmonie sera également réhabilitée.



Perturbation RER A

Du 08 au 23 août, le RER A sera interrompu 24h/24 entre Vincennes et Noisy-le-Grand Mont d'Est. La gare de Nation sera fermée du 29 juin au 30 août inclus. Les trains de la ligne A y passeront sans marquer l'arrêt. La gare reste accessible par les lignes 1, 2, 6 et 9 du métro. Des bus de remplacement seront mis en place.

Ouverture prochaine du cheminement

L'Epafrance, aménageur de la ZAC des Trois Ormes, finalise actuellement l'aménagement des abords du Super U. A ce titre, le cheminement piétons menant aux arrêts de bus de la RD5d sera finalisé le 29 juin. La nouvelle place Vasco de Gama sera quant à elle terminée à la mi-juillet.

LES TRAVAUX RUE DU PONT DE TRY DEMARRENT

Annoncés depuis quelques mois, les travaux de la rue du Pont de Try seront réalisés cet été.

La commune entreprend des travaux de confortation du talus de la rue du Pont de Try. Ces travaux, dont la durée est estimée à quatre mois, auront un impact sur la circulation dans les rues des Molveaux et du Pont de Try au cours des prochains mois.

Le planning prévisionnel serait le suivant (sous réserve des aléas de chantier):

Du 08 juin au 03 juillet 2026

Les travaux se dérouleront rue des Molveaux, sur le tronçon compris entre le n° 101 et la jonction avec la rue du Pont de Try.

Pendant cette période :

- La circulation sera alternée ;
- Le stationnement sera interdit dans la zone de chantier.

Du 06 juillet au 28 août 2026

Les travaux se poursuivront rue du Pont de Try, sur le tronçon compris entre la jonction avec la rue des Molveaux et le pont du chemin de fer.

Pendant cette période :

- La rue sera totalement fermée à la circulation des véhicules.

Du 1^{er} au 30 septembre 2026

Les travaux se poursuivront sur le talus et ne devraient, dès lors, plus avoir d'incidence sur la circulation. Un itinéraire pour les bus sera proposé par Ile-de-France Mobilités (IDFM), en charge du transport.



Inspection du pont SNCF rue Louis Braille à ESBLY

Dans le cadre du suivi et du contrôle des ouvrages ferroviaires, l'entreprise SAS SMB interviendra dans la nuit du 22 au 23 juillet 2026 pour réaliser une inspection du pont SNCF situé rue Louis Braille. Pour permettre la réalisation de cette inspection en toute sécurité, la circulation sera temporairement interrompue au niveau du pont SNCF, rue Louis Braille, entre 22h00 et 5h00. Une déviation sera mise en place durant toute la durée de l'intervention. Ces contrôles réguliers permettent de vérifier l'état des infrastructures et de garantir la sécurité des usagers de la route comme du réseau ferroviaire.

Travaux du Pont d'Esbly : un report à 2027

Initialement envisagés dans les prochains mois, les travaux de réparation du Pont de la Marne, à Esbly, sont finalement reportés à l'horizon 2027 par le Département de Seine-et-Marne. Ce délai supplémentaire permettra d'affiner le projet, de poursuivre les échanges avec les services de l'État en charge du patrimoine et les communes concernées et d'étudier les modalités d'intervention les moins contraignantes pour les usagers, les riverains et l'activité locale. Il permet à la commune de Coupvray de limiter les impacts sur la circulation, dans un contexte de fermeture du Pont SNCF de la rue des Marais.



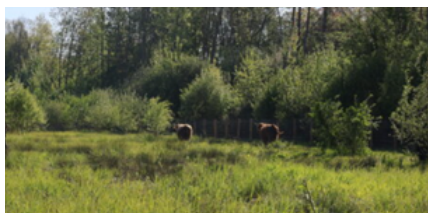
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Solution d'éco-pâturage ZEC des Marais à Coupvray

Val d'Europe Agglomération a finalisé l'aménagement de la Zone d'Expansion des Crues (ZEC) des Marais de Coupvray-Esbly, un espace naturel de 14 hectares. Anciennement occupé par une peupleraie (qui était régulièrement coupée par son ancien propriétaire), ce site a été réhabilité par Val d'Europe Agglomération après son rachat afin d'aider à mieux gérer les eaux de pluie et à limiter les risques d'inondation, notamment pour les secteurs situés en aval comme Esbly. Lors de fortes pluies, la ZEC agit comme une zone de stockage temporaire de l'eau : elle ralentit les écoulements, réduit l'intensité des crues et favorise l'infiltration naturelle dans les sols. Au-delà de son rôle dans la gestion de l'eau, cet espace constitue également un refuge pour une biodiversité riche et fragile, propre aux milieux humides. Afin de préserver cet environnement, les visiteurs sont invités à rester sur les cheminements en bois aménagés.

Un entretien naturel grâce à l'éco-pâturage

Depuis fin avril, une partie du site est entretenue grâce à l'installation de vaches Highland, bientôt rejointes par des moutons de Velay. Présents d'avril à octobre, ces animaux permettent d'entretenir naturellement la végétation, sans machines ni traitements chimiques, tout en favorisant la biodiversité. Pour leur bien-être, merci de ne pas les nourrir et de ne pas les approcher.



Déchèterie : de nouveaux horaires à compter du 29 juin

Depuis le lundi 29 juin 2026, les horaires d'ouverture de la déchèterie de Bailly-Romainvilliers ont évolué. Cette modification, mise en place par le SMITOM Nord Seine-et-Marne, vise à harmoniser les horaires tout au long de l'année. La déchèterie restera ouverte en continu, mais la distinction entre les horaires d'été et d'hiver disparaît. Les usagers bénéficient désormais des mêmes horaires quelle que soit la saison. Nouveaux horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi : de 9h00 à 16h45
- Le dimanche : de 9h00 à 11h45

 Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du SMITOM Nord Seine-et-Marne ou de Val d'Europe Agglomération.

Fin des travaux impasse des Pierres

Les travaux de réfection de l'impasse des Pierres sont désormais achevés. Cette opération a permis le remplacement des bordures béton, la réalisation de trottoirs en enrobé ainsi que la reprise de la couche de roulement. Ces aménagements contribuent à améliorer le confort des usagers et la sécurité des déplacements dans ce secteur de la commune. Dans le cadre du chantier, le point d'apport volontaire dédié aux biodéchets, temporairement retiré, a également été remis en service. Les conteneurs à verre ont quant à eux retrouvé leur emplacement sur leur nouvelle plateforme béton. Des places de stationnement ont été créées pour la dépose.



Avancement des travaux de la passerelle

Le projet de réhabilitation de la passerelle du parc des sports poursuit son avancée. Le marché public a été lancé au printemps et les entreprises candidates avaient jusqu'au 12 juin 2026 pour remettre leur offre. La durée des travaux est estimée à 18 semaines. Cette opération vise à garantir la sécurité et le confort des usagers tout en assurant la pérennité de cet équipement communal.

UN CONTRAT D'ENGAGEMENT CITOYEN POUR NOS JEUNES

Annoncée par l'équipe municipale, le contrat d'engagement citoyen pour les 18-25 ans prend vie à travers le CCAS.

Ce dispositif permettra au CCAS et à la commune d'attribuer une aide financière d'un maximum de 500 € pour le financement du permis de conduire ou d'un projet (projet humanitaire, scientifique, entrepreneurial, solidaire, culturel, etc). Une manière utile d'aider les jeunes à concrétiser leurs projets.

En contrepartie, les "jeunes engagés" devront effectuer 35 heures d'engagement citoyen au sein des services municipaux ou lors de manifestations organisées par la commune. Ils pourront choisir différentes missions afin de réaliser leurs 35 heures dans l'année.

Pour candidater, les jeunes devront fournir :

- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité
- Fiche d'inscription dûment remplie
- Description du projet

Les candidats seront invités à présenter leur projet devant le conseil d'administration du CCAS, qui délibèrera sur les candidatures retenues.

Les candidatures sont à déposer à partir du 1er juillet 2026 à :

✉ ccas@coupray.fr ou directement en Mairie.

Inscriptions au registre des personnes fragiles et vulnérables

Chaque année, à l'approche de l'été et de l'hiver, la commune met en place un dispositif de prévention canicule et grand froid à destination des personnes les plus vulnérables : seniors, personnes en situation de handicap ou personnes isolées. Dans ce cadre, le CCAS tient un registre afin d'identifier et d'accompagner au mieux les personnes fragiles lors d'épisodes de fortes chaleurs ou de grand froid.

Si vous pensez qu'un proche, un voisin ou vous-même avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter le CCAS en mairie, par mail à ccas@coupray.fr ou par téléphone au 01.64.63.31.76. Le document d'inscription est disponible sur le site internet de la commune.

Fin de mission pour nos volontaires d'Unis-Cité

Après 6 mois de mission au sein du CCAS de Coupvray, Fanny et Yasmine, volontaires d'Unis-Cité, quittent la commune avec le sentiment du devoir accompli. Ces derniers mois, elles se sont mobilisées auprès des habitants à travers plusieurs actions solidaires et intergénérationnelles.

Elles ont notamment réalisé des visites de convivialité auprès de personnes isolées afin d'apporter présence, écoute et échanges au quotidien.

Lors des épisodes de fortes chaleurs, Fanny et Yasmine, en lien avec la commune, ont aussi participé aux appels de veille auprès des personnes âgées et vulnérables, afin de prendre de leurs nouvelles et rappeler les bons réflexes à adopter. Merci de leur engagement à nos côtés.

Une journée à Disney pour les familles en difficulté

Disneyland Paris a permis au CCAS de convier des familles en difficulté dans les parcs. Cette année, elles ont pu profiter du Parc Disney Adventure World le samedi 20 juin, accompagnés par les Disney VoluntEARS.



AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

Atelier numérique "Lumeen"

Mardi 02 juin, une dizaine de seniors ont participé à un atelier de réalité virtuelle organisé par le CCAS. Une première immersion virtuelle leur a permis de voyager jusqu'à Santorin, avant de participer à une séance de sensibilisation à la prévention des chutes, animée par une ergothérapeute. À cette occasion, des lampes à détecteur de mouvement leur ont été offertes par le Département de Seine-et-Marne.



Les rencontres intergénérationnelles

Mercredi 13 mai, une après-midi jeux intergénérationnelle s'est tenue à Coupvray, organisée conjointement par les volontaires d'Unis-Cité, le CCAS, les accueils de loisirs et l'Espace jeunesse. Au programme : jeux, échanges et rires dans une ambiance conviviale où chacun a pu faire preuve de stratégie... et de bonne humeur !

Les plus jeunes ont initié les aînés à de nouveaux jeux, tandis que ces derniers ont partagé leurs propres connaissances et souvenirs. Une seconde après-midi intergénérationnelle a également eu lieu le 17 juin, autour d'un temps de ramassage des déchets suivi d'un goûter convivial.



Les seniors du CCAS en sortie à Pierrefonds

Le mercredi 20 mai, les seniors de Coupvray ont profité d'une belle sortie à Pierrefonds. Au programme : visite guidée du bourg et du château, puis déjeuner convivial au Domaine des Thermes. Au menu : soupe champenoise et grignotages salés, véritable ficelle picarde à la crème d'Isigny avec sa salade, estouffade de veau aux pleurotes et grenailles de Santerre, velours vanille de Madagascar, crèmeux praliné amande et noisette, café. Une journée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la bonne humeur.



Belle affluence au thé dansant

Le mardi 02 juin 2026, le CCAS organisait un nouveau thé dansant placé sous le signe de la convivialité et du partage. 77 participants ont pu profiter d'une agréable après-midi rythmée par la musique et la danse dans une ambiance chaleureuse. Une preuve supplémentaire que quelques airs entraînants font parfois plus pour le moral qu'un long discours. Un rendez-vous apprécié permettant aux seniors de se retrouver.



LA COMMUNE LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Une réponse plus rapide aux incivilités du quotidien

Afin de lutter plus efficacement contre les incivilités du quotidien, la commune a signé une convention avec le parquet du tribunal judiciaire de Meaux et les services de police.

Ce dispositif permet d'apporter une réponse pénale plus rapide aux auteurs d'infractions de faible à moyenne gravité qui perturbent la tranquillité publique. Les constatations réalisées par la Police municipale pourront désormais être transmises selon une procédure simplifiée, à travers un rapport d'intervention unique (RIU), favorisant un traitement accéléré des dossiers. L'objectif est double : éviter que certaines infractions du quotidien restent sans suite et renforcer l'efficacité de la justice de proximité.

Grâce à cette organisation, une réponse pénale pourra être mise en œuvre dans un délai maximal de 21 jours ouvrables après les faits. Parmi les situations pouvant relever de ce dispositif figurent notamment certaines atteintes à la tranquillité publique, des dégradations légères, des troubles du voisinage ou encore diverses incivilités du quotidien. Selon les situations, plusieurs mesures pourront être prononcées : avertissement pénal, réparation du préjudice, stage de citoyenneté, contribution citoyenne, amende ou encore travail non rémunéré au bénéfice de la collectivité.

Les patrouilles VTT de la police municipale font leur retour

Afin de renforcer sa présence sur le terrain et de lutter contre les incivilités, la Police Municipale reprend ses patrouilles à VTT sur l'ensemble de la commune. Particulièrement adaptées aux espaces verts, aux zones piétonnes, aux quartiers résidentiels et aux secteurs difficilement accessibles en véhicule, les patrouilles à vélo permettent aux agents d'intervenir sur de nouvelles infractions tout en favorisant le contact avec les habitants. Cette présence renforcée contribue à prévenir les comportements inciviques tels que les dépôts sauvages de déchets, les dégradations, les nuisances sonores ou encore les occupations inappropriées de l'espace public. Elle permet également d'assurer une surveillance accrue des parcs, équipements publics et voies douces fréquentés par les familles et les promeneurs.



Une zone bleue devant le groupe scolaire JLE

Une zone bleue d'un maximum de 2h consécutive vient d'être créée sur le parking du groupe scolaire Jean-Louis Etienne, du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00.

Cette zone bleue, qui pourra être revue ultérieurement, vise à limiter le stationnement des véhicules de chantier (qui ont obligation de stationner sur le lot des opérations) et de libérer l'espace public pour la dépose des enfants à l'école. Le stationnement reste libre le week-end, pour faciliter l'accès à l'aire de jeux pour les familles.

La municipalité distribue gratuitement des disques de stationnement en Mairie.

Rencontre entre la Police municipale et l'Espace jeunesse

Le 29 mai a eu lieu une nouvelle soirée-débat entre l'Espace jeunesse et la Police municipale, en présence de David BEGOIN, adjoint au Maire délégué à la sécurité et à la tranquillité publique et Laura THORAVALL, conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

Une dizaine de jeunes ont pu poser leurs questions, renforçant le dialogue avec les acteurs locaux de la sécurité.



MESSAGES DE PREVENTION

Alerte démarches et SMS frauduleux

Des habitants signalent régulièrement la réception de messages par SMS ou d'appels téléphoniques de structures se présentant comme mandatées par la commune ou proposant des aides de l'État pour l'isolation des logements.

La commune de Coupvray rappelle :

- qu'elle n'envoie jamais de SMS contenant des liens vers des aides financières,
- qu'elle ne travaille avec aucune structure commerciale pour réaliser des travaux chez les particuliers,
- qu'elle annonce toutes ses initiatives sur les supports de communication officiels (site internet, page Facebook, newsletter, magazine, panneaux lumineux),

Il peut s'agir de publicités commerciales trompeuses ou de tentatives d'escroqueries visant à récupérer vos données personnelles ou bancaires.

En cas de doute :

- Ne cliquez jamais sur les liens contenus dans ce type de message.
- Ne communiquez jamais vos coordonnées personnelles, bancaires ou fiscales.
- N'ouvrez pas votre porte à des démarcheurs se réclamant de la mairie sans vérification préalable.
- Signalez les SMS frauduleux au 33700 ;
- Signalez l'incident à la mairie à contact@coupvray.fr ou contactez la Police municipale au 01 60 43 71 78.

Merci de votre vigilance et n'hésitez pas à informer vos proches, notamment les personnes les plus vulnérables.

Opération Tranquillité Vacances (OTV) - "Pensez à vous inscrire"

Comme chaque année, la Police municipale propose aux Cupressiens le dispositif "Opération Tranquillité Vacances". Ce service gratuit, en partenariat avec la Police Nationale, permet aux habitants qui s'absentent plusieurs jours de bénéficier d'une surveillance renforcée de leur domicile pendant leurs vacances. Des patrouilles régulières sont effectuées aux abords des habitations signalées afin de prévenir les risques de cambriolage et de rassurer les administrés durant leur absence.

Les inscriptions peuvent être réalisées auprès de la Police municipale avant le départ en vacances ou sur le site de la commune (item sécurité / police municipale).

Baignade : adoptez les bons réflexes cet été

La baignade demeure strictement interdite par arrêté municipal sur l'ensemble du territoire de la commune, notamment dans le canal, les cours d'eau, les plans d'eau et zones non aménagées à cet effet. Cette interdiction vise à prévenir les accidents et les noyades dont les conséquences peuvent être dramatiques.

Sur l'année 2025, 22 noyades dont 6 mortelles ont été recensées par la préfecture de Seine-et-Marne. Au niveau national, durant l'été 2025, 409 personnes sont mortes par noyade en France, dont 57 enfants et adolescents : un bilan en hausse de 16% par rapport à 2024.

Les risques sont nombreux :

- Courants imprévisibles,
- Profondeur variable,
- Absence de surveillance,
- Berges dangereuses
- Ou encore chocs thermiques.

Par ailleurs, la qualité de l'eau des bassins et cours d'eau n'est pas contrôlée pour la baignade. Elle peut présenter des risques sanitaires pour les personnes comme pour les animaux. Pour cette raison, la baignade des chiens est également fortement déconseillée. Certaines bactéries ou maladies présentes dans les eaux stagnantes ou peu renouvelées peuvent avoir des conséquences graves sur leur santé.

La commune appelle chacun à la plus grande prudence et invite parents et accompagnateurs à exercer une vigilance constante auprès des enfants et des personnes vulnérables, et à leur rappeler les risques encourus.

La sécurité et la solidarité de tous restent essentielles tout au long de l'été.

LES INSTANCES DE SECURITE

Désignation du correspondant défense

Dans le cadre du renforcement du lien entre la nation et les citoyens, chaque commune est tenue de désigner un correspondant défense.

Créé en 2001 par une circulaire ministérielle, le correspondant défense est nommé parmi les membres du conseil municipal, il est chargé de trois missions :

- Entretenir le lien entre l'armée et la nation sur la politique de défense de la France et informer les citoyens sur cette politique
- Sensibiliser les jeunes générations à la défense, informer sur la Journée défense et citoyenneté et sur les possibilités de recrutement dans les métiers des armées
- Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Thierry CERRI, Maire de la commune, a désigné Monsieur David BEGOIN, adjoint délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, pour assurer cette mission au sein de la collectivité.

Le CISPD : un outil de coordination au service de la sécurité et de la prévention

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), porté par Val d'Europe Agglomération, est l'instance de concertation qui réunit l'ensemble des acteurs engagés dans la sécurité, la prévention et la cohésion sociale sur le territoire.

Il rassemble les élus, les services de l'État, les forces de sécurité, l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux, les associations et les acteurs du secteur social afin de coordonner les actions menées localement et d'apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants.

Ses missions s'articulent autour de plusieurs priorités :

- Prévenir la délinquance et les conduites à risque, notamment chez les jeunes ;
- Lutter contre les violences intrafamiliales ;
- Prévenir les incivilités et favoriser le vivre-ensemble ;
- Sensibiliser à la citoyenneté et à la sécurité routière ;
- Accompagner les publics vulnérables et les victimes.

Par son action partenariale, le CISPD contribue à renforcer la tranquillité publique, la solidarité et la qualité de vie sur l'ensemble du territoire de Val d'Europe. Il a notamment proposé des actions au sein des écoles sur la sensibilisation aux bons comportements dans les transports scolaires (voir p.11).

Limitation à 30 km/h aux Trois Ormes

Afin de préserver la qualité de vie et la sécurité des habitants du secteur des Trois Ormes, la circulation est limitée à 30 km/h. Cette réglementation, en place depuis 2025, sera sous peu transformée en zone 30 afin de favoriser le partage de l'espace public entre automobilistes, cyclistes, piétons et usagers des mobilités douces.

Rappels aux usagers :

- Respecter strictement la limitation de vitesse à 30 km/h,
- Rester vigilant aux traversées de piétons, en particulier des enfants,
- Adapter sa conduite à la présence de cyclistes pouvant circuler à double sens dans certaines voies, conformément à la réglementation en vigueur,
- Respecter les priorités, les passages piétons et les règles de stationnement.

La sécurité de chacun repose sur la vigilance et le civisme de tous.



L'INTERVIEW DU MOIS

Yvonne TOUCHARD

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Yvonne Touchard, j'ai 54 ans et je suis installée à Coupvray depuis 2008. Avant ma reconversion, j'ai exercé pendant 21 ans dans la Police nationale. Aujourd'hui, j'accompagne des femmes et des hommes autour de la confiance en soi, du mieux-être et des périodes de transition de vie.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de changer de voie professionnelle ?

Mon parcours a commencé bien avant la police, en tant que secrétaire dans le bâtiment. Mais c'est surtout au contact du public, durant mes années dans la Police nationale, que j'ai pris conscience d'une chose essentielle : beaucoup de personnes vivent des difficultés seules, sans espace d'écoute ni accompagnement. J'ai été confrontée pendant des années à des situations humaines très fortes : solitude, conflits familiaux, deuils, surcharge mentale... Cela m'a donné envie d'aider autrement, dans un cadre plus humain et bienveillant.

Comment est née votre activité ?

J'ai quitté la Police nationale en 2021 après un rythme professionnel très intense, notamment dix années de travail de nuit. J'avais besoin de préserver ma santé et de retrouver un meilleur équilibre de vie. Je me suis alors formée à différentes pratiques d'accompagnement et mon activité a réellement démarré en 2022 avec la création de « Reviens vers toi ».

En quoi consiste votre accompagnement ?

J'accompagne des personnes qui traversent des périodes de doute, de perte de repères ou de transition : séparation, manque de confiance, difficultés professionnelles ou familiales... Mon rôle n'est pas médical. Je propose avant tout un espace d'écoute neutre et bienveillant pour permettre aux personnes de retrouver de la clarté et de mieux comprendre leur fonctionnement. J'utilise différents outils issus de mes formations, ainsi qu'un outil appelé "design humain", qui permet d'explorer certains mécanismes personnels à partir des données de naissance.

À qui s'adressent vos accompagnements ?

La majorité de mes clients sont des femmes, souvent à partir de la trentaine, mais mes accompagnements sont ouverts à tous.



J'accompagne également des hommes, des jeunes adultes et je réfléchis à développer davantage des accompagnements destinés aux adolescents et aux familles. Je pense que les jeunes générations sont particulièrement exposées aujourd'hui aux pressions sociales et aux réseaux sociaux. Offrir un espace d'écoute extérieur peut parfois faire une vraie différence.

Vous proposez également des ateliers ?

Oui, je propose des ateliers en petit groupe, avec huit personnes maximum. Nous abordons notamment la confiance en soi, la gestion des émotions ou encore les relations familiales. Ces ateliers permettent aussi aux participants d'échanger entre eux dans un cadre convivial et rassurant.

Pourquoi avoir choisi de développer cette activité à Coupvray ?

J'aime beaucoup Coupvray et son esprit village. Après avoir vécu à Montry, nous nous sommes installés ici en 2008 et nous avons vu la commune évoluer au fil des années. Aujourd'hui, mon activité se développe principalement en ligne, mais j'aimerais à terme disposer d'un local sur la commune afin de pouvoir recevoir les habitants en présentiel et proposer un accompagnement de proximité.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Je souhaite continuer à développer mon activité tout en poursuivant régulièrement des formations pour enrichir mes compétences et mes outils. Mon objectif reste le même : aider les personnes à retrouver confiance en elles, à révéler leur potentiel et à se reconnecter à ce qu'elles sont réellement.



Consulter le site internet

"Reviens vers toi"

<https://www.reviensverstoi.com>

28 Rue des Marais, 77700 Coupvray

Mail : yvonne@reviensverstoi.com

Tel : 06.21.54.11.96

POOL PARTY : DIRECTION LE BRÉSIL



Le samedi 04 juillet 2026, de 19h30 à 22h30, la piscine municipale de Coupvray, située au 73 rue de Lesches (parc des sports), se parera des couleurs du Brésil à l'occasion d'une grande soirée mousse.

Au programme de cette soirée estivale : soirée mousse, piste de danse, aquagym, mocktails, restauration, démonstration et initiation à la capoeira, démonstration de maculelê et danse afro-brésilienne traditionnelle.

Tarifs :

- Valeuropéens / salariés valeuropéens : 10 €
- Enfants valeuropéens de 4 à 10 ans : 6 €
- Extérieurs au Val d'Europe (adultes et enfants de plus de 4 ans) : 15 €
- Gratuit pour les moins de 4 ans

Une soirée festive et dépayssante à partager en famille ou entre amis au cœur de l'été.



Envie d'apprendre à nager ou de vous perfectionner ?

La piscine municipale de Coupvray propose des cours de natation pour tous les niveaux et tous les âges !

Apprentissage- Perfectionnement- Entraînement

€ 20€ les 30 minutes

i Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine

Venez progresser dans une ambiance motivante !

La piscine municipale ouvre ses portes du 02 mai au 13 septembre

Retrouvez les horaires et les tarifs ci-dessous :

Périodes scolaires (du 2 mai au 30 juin et du 1er au 13 septembre)

- Mardi et jeudi : 12h00 – 13h45
- Mercredi, samedi et dimanche : 14h00 – 17h45
- Vendredi : 12h00 – 17h45

Période estivale (du 1er juillet au 31 août)

- Lundi et vendredi : 13h30 – 18h30
- Mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche : 10h00 – 18h30

Jours fériés :

- 8 mai et 14 mai : 14h00 – 17h45
- 14 juillet et 15 août : 10h00 – 18h30

Tarifs

- Tarif normal : 4,50 € (Val d'Europe) / 10 € (hors Val d'Europe)
- Tarif réduit* : 3,50 € (Val d'Europe, sur justificatif)
- Moins de 4 ans : gratuit
- Carte 10 heures : 22 € (Val d'Europe) / 40 € (hors Val d'Europe)

Carte 10 entrées :

- Tarif normal : 33 € (Val d'Europe) / 60 € (hors Val d'Europe)
- Tarif réduit* : 22 € (Val d'Europe) / 60 € (hors Val d'Europe)

*Le tarif réduit s'applique aux enfants de moins de 16 ans, aux personnes de plus de 65 ans et aux titulaires d'une carte d'invalidité (sur présentation d'un justificatif).

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE



La municipalité lance sa programmation culturelle 2026-2027 à la salle de l'Atmosphère.

La saison culturelle 2026-2027 de l'Atmosphère s'annonce riche, éclectique et pleine de surprises. Théâtre, comédies, spectacles d'humour, seul(e)-en-scène ou encore rendez-vous familiaux viendront rythmer cette nouvelle programmation pensée pour tous les publics. Face au succès rencontré lors de la saison précédente, l'Atmosphère Comedy Club reviendra cette année avec deux soirées exceptionnelles. Dans une ambiance chaleureuse et intimiste, plusieurs humoristes se succéderont sur scène pour offrir au public un florilège de sketches courts, drôles et percutants, mêlant talents confirmés et artistes émergents. Préparez-vous à vivre une année culturelle riche en émotions à l'Atmosphère !

Pensez à prendre vos cartes d'abonnement et de fidélité !

Cartes d'abonnement

Profitez des spectacles avec la carte d'abonnement !

Celle-ci est valable pour toute la saison culturelle 2026-2027 et vous donne droit à de nombreux avantages :

- des tarifs réduits sur toute la saison
- des tarifs réduits à la Ferme des Communes de Serris, à File7 de Magny-le-Hongre et à la Ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers.

Pour toute adhésion, fournir un justificatif de domicile ainsi qu'un chèque correspondant au montant à l'ordre du Trésor Public.

Les tarifs

- 10 € pour les Valeuropéens
- 15 € pour les communes extérieures

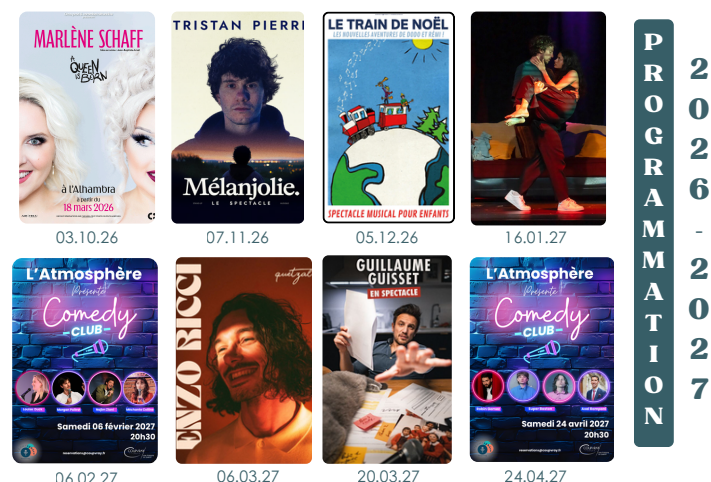
Carte de fidélité

Vous pouvez adhérer gratuitement à la carte de fidélité qui vous permet de bénéficier d'une place gratuite toutes les 5 places achetées.

Réservations :

Vous avez la possibilité de réserver vos places de spectacles selon 4 formules :

- À l'accueil de la mairie ou par courrier en précisant : vos coordonnées (adresse mail obligatoire), le spectacle choisi, le nombre de places (tarif normal et réduit) accompagnées de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre du trésor public
- Sur place selon la disponibilité restante par carte bancaire
- Sur Weezevent
- Sur la FNAC
- En pré-réservations sur Billet' réduc



2
0
2
6
-
2
0
2
7
P
R
O
G
R
A
M
M
A
T
I
O
N

Réservez maintenant !



Le comptoir de l'Atmosphère

Prolongez l'expérience autour d'un verre... et d'une pause gourmande. Avant ou après les spectacles, profitez d'un moment convivial dans une ambiance feutrée et chaleureuse. Petits et grands appétits : boissons variées, bières artisanales, mais aussi planches de charcuteries / fromages, en-cas salés, et petites douceurs sucrées. Une façon idéale de se restaurer, d'échanger et de faire durer le plaisir du spectacle !



Accessibilité

La salle de spectacle, l'espace de convivialité ainsi que le parking sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des places au premier rang leur sont réservées.

Notre **réfèrent handicap** vous accompagne afin d'établir ensemble un **parcours spectateur personnalisé**. Merci de préciser vos besoins d'accessibilité à : reservations@coupvray.fr.

Des protections auditives sont mises à votre disposition à l'accueil de la salle.

À NE PAS MANQUER

Calendrier des collectes

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mardi 08 septembre.



Pour
consulter le
calendrier



Publiez votre annonce dans le magazine de la commune !

Vous êtes commerçant ou acteur local ? Profitez du magazine de la commune pour faire connaître votre activité et vos services auprès des habitants. Un support de proximité, lu par tous, pour gagner en visibilité et toucher un large public.

 Pour plus d'informations, contactez : communication@coupvray.fr

Téléchargez l'application mobile et recevez la newsletter

Pour rester informés de toute l'actualité municipale, des événements et des informations pratiques, téléchargez l'application mobile de la commune. Gratuite et simple d'utilisation, elle vous permet de recevoir des notifications en temps réel, de ne rien manquer de la vie locale et de signaler facilement tout dysfonctionnement ou problème constaté sur l'espace public. Disponible sur Android et sur l'App Store. La commune dispose également d'une newsletter hebdomadaire, à laquelle vous pouvez vous inscrire sur : <https://www.coupvray.fr/newsletter/>

La mairie de Coupvray recrute !

Vous êtes en quête d'une opportunité professionnelle ? La commune de Coupvray est à la recherche de ses nouveaux talents.

- Un(e) adjoint(e) au directeur des services techniques
- Un(e) agent(e) polyvalent "bâtiments"
- Un(e) responsable adjoint(e) ALSH pour le GS2 (Jean-Louis Etienne)

Retrouvez les fiches de poste sur le site de la mairie : www.coupvray.fr. Envoyez votre CV + lettre de motivation par courrier à Monsieur le Maire, Place de la Mairie 77700 COUPVRAY ou par mail à :

 recrutement@coupvray.fr.

Prochaine collecte de sang

Une nouvelle collecte de sang se tiendra dimanche 12 juillet de 9h à 13h30 à la salle polyvalente. Que vous soyez un donneur régulier ou non, votre contribution est précieuse et peut faire la différence. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité et de bien vous hydrater avant de venir. Après votre don, un rafraîchissement vous sera proposé. Ensemble, faisons preuve de solidarité et aidons ceux qui en ont besoin.

Nous comptons sur votre présence !



Pour s'inscrire



Fermeture de l'agence postale

L'agence postale sera fermée du 07 au 25 juillet inclus.

Courrier des habitants

- Les lettres et colis en instance seront pris en charge par le centre de distribution de Serris (9 boulevard Robert Thiboust).
- Les envois en instance qui n'auront pas été retirés avant la fermeture de l'agence seront transférés à Serris par les services de La Poste.
- Les habitants pourront ensuite se rendre directement au centre de distribution pour les récupérer.

CONSEIL MUNICIPAL : L'ESSENTIEL DES DERNIÈRES SÉANCES

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 22 juin afin de débattre et de voter plusieurs délibérations portant sur la vie communale et les projets en cours.

Le sujets à l'ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activités 2025 de Val d'Europe Agglomération
- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Contribution au Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de réadaptation pour Handicapés (SI CPRH)
- Acquisition de la parcelle B 1340 sise 25 rue des Tamaris
- Rétrocession de la parcelle B 837 sise rue Jacques Prévert
- Acquisition des parcelles A327, A346, A357 et A45 sises Le chemin et Lesches ouest et les Chauds Soleils
- Acquisition des parcelles B949, B950 et B955 sises rue des Anes
- Acquisition de parcelles dans le cadre des travaux de voirie de la rue Saint Pierre
- Approbation d'une convention d'occupation temporaire (COT) du domaine public immobilier pour l'implantation, d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
- Approbation d'une convention bipartite entre la commune de Coupvray et l'enseigne SUPER U relative à la mise en place d'un support et d'une caméra de vidéoprotection de voie publique sur le bâti de l'enseigne SUPER U
- Tarif du séjour de l'été 2026 de l'espace jeunesse
- Attribution de subventions aux associations 2026
- Attribution d'une subvention aux groupes scolaires de Coupvray
- Participation à l'adhésion des cupressiens à une association communale
- Contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel – Abroge et remplace la délibération n° 2026-39 du 27 avril 2026
- Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur le Maire – Année 2026

Les infos

utiles



Les prochaines séances du Conseil Municipal

- Lundi 28 septembre 2026 à 20h00
- Lundi 14 décembre 2026 à 20h00

Consulter l'ordre du jour et les procès-verbaux

Les ordres du jour et procès-verbaux des conseils municipaux sont affichés en mairie et publiés sur le site de la commune, sur les réseaux sociaux et dans la newsletter. Les documents y sont mis à la disposition du public dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été approuvé, conformément à la réglementation en vigueur.

Pour consulter
les documents



publicité

**APPARTEMENT
LOCAUX PRO
MAISON
TERRAIN**

**Votre conseiller
immobilier**

**iAD
IMMOBILIER**



06 31 72 03 11

JULIEN FORMANTIN

34

TRIBUNES POLITIQUES

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le magazine municipal ouvre un espace d'expression réservé aux groupes politiques représentés au sein du conseil municipal. Cet espace leur permet de communiquer librement leurs positions auprès des habitants, dans le respect des dispositions légales. Les textes publiés dans cette rubrique sont reproduits à l'identique, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Vivons Coupvray" - Majorité municipale

Trois mois après le début du mandat, l'équipe de la majorité municipale est déjà bien à l'œuvre. Fidèles à nos engagements, nous avons lancé de nombreux chantiers, ce dont témoigne le présent magazine. Nous tenons à saluer l'implication et la participation de l'ensemble des élus de notre majorité aux récents temps forts de la vie communale. Nous avons également apprécié la présence de certains membres de la minorité aux commémorations du 08 mai. Cette fois-ci, les usages républicains ont été pleinement respectés, avec le salut aux porte-drapeaux, aux anciens combattants et aux corps constitués. Une attention bienvenue qui participe à la dignité de ces moments de mémoire. Nous nous réjouissons également de leur présence à l'inauguration des Bucoliques. Contrairement à ce qui a été affirmé, le lieu et les horaires de cette cérémonie figuraient clairement dans le programme officiel. De même, les procès-verbaux des conseils municipaux sont toujours affichés en Mairie et publiés sur le site de la commune. Nous regrettons sincèrement l'attitude de cette minorité, qui continue d'alimenter des polémiques stériles et chronophages. Ces comportements ne nous paraissent pas relever d'une attitude digne d'un conseil municipal.

Liste "Avec vous pour Coupvray" - Minorité

Une opposition engagée et constructive. Être élu d'opposition, ce n'est pas s'opposer par principe. C'est représenter les habitants, analyser avec sérieux chaque dossier et les décisions prises, poser des questions et proposer des alternatives dans l'intérêt général. Nous croyons que le débat public mérite d'être à la hauteur de cette exigence : argumenté, respectueux, et tourné vers des solutions concrètes pour les Coupvrais. C'est dans cet esprit que nous travaillons, avec rigueur, malgré des conditions parfois difficiles, notamment l'absence de certains documents en amont des commissions. Notre objectif n'est pas la polémique. Nous sommes d'ailleurs satisfaits de constater que certaines idées défendues pendant la campagne, comme la création d'une brigade de propreté, ont été reprises par la majorité. Lorsqu'une mesure va dans le bon sens, nous savons la soutenir. Conscients que l'espace qui nous est imparti dans ce journal est limité, avec seulement 180 mots, nous restons à votre disposition sur nos outils de communication, page Facebook et site internet à venir, pour échanger et approfondir ces sujets. Nous continuerons à agir avec détermination, transparence et esprit constructif.

AGENDA



Ouverture de la piscine

Samedi 02 mai au dimanche 13 septembre inclus
Gymnase David Douillet

Pool party - Soirée mousse

Samedi 04 juillet de 19h30 à 22h30
73 rue de Lesches Coupvray

Marché de Coupvray

Samedi 25 juillet de 8h00 à 13h00
Parvis de la Grange aux Dîmes

Marché de Coupvray

Samedi 29 août de 8h00 à 13h00
Parvis de la Grange aux Dîmes

Forum des associations

Samedi 05 septembre de 10h00 à 16h30
Gymnase David Douillet

World Clean up Day

Samedi 19 septembre 2026 de 10h00 à 18h00
Parc du Château de Coupvray

Marché de Coupvray

Samedi 26 septembre de 8h00 à 13h00
Parvis de la Grange aux Dîmes

Conseil municipal

Lundi 28 septembre à 20h00
Salle du conseil

Conseil communautaire

Jeudi 1er octobre à 20h00
Château de Chessy

Thé dansant

Mardi 06 octobre de 14h00 à 16h30
Salle polyvalente

Prochainement à l'Atmosphère

Marlène Schaff - "A queen is born"

Samedi 03 octobre à 20h30
Salle de spectacle l'Atmosphère



DÉMONSTRATION SPORTIVE - BAPTÊME DE PLONGÉE - BUVETTE



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Bon à 10€

Venez récupérer votre bon à
10€* à l'accueil de la mairie
du 1^{er} au 30 septembre 2026.

*Ce bon est réservé aux cupressiens. Il est
à retirer le jour du forum ou en mairie
avec un justificatif de domicile.

10H00-16H30

 @villedecoupvray

 @villedecoupvray

Gymnase David Douillet
73 rue de Lesches, Coupvray


une histoire
un avenir